

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

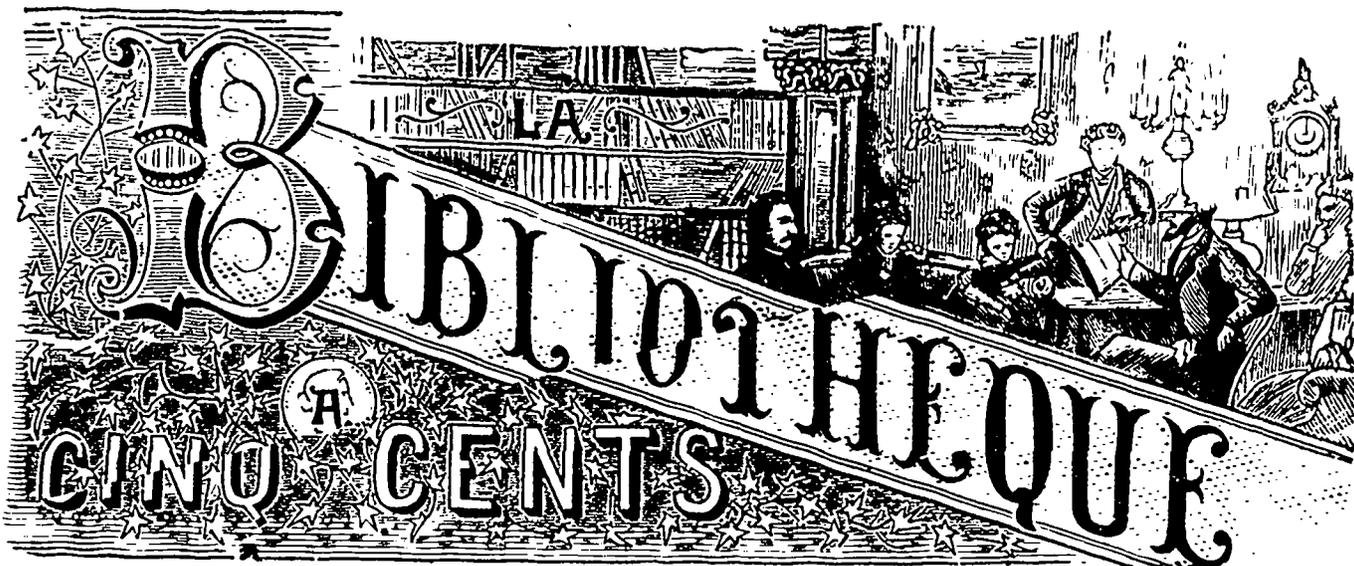
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. Il y a des plis dans le milieu des pages. Quelques pages sont coupées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Publié par POIRIER, BESSETTE & C^{IE}, 1540, rue Notre-Dame

Vol. III

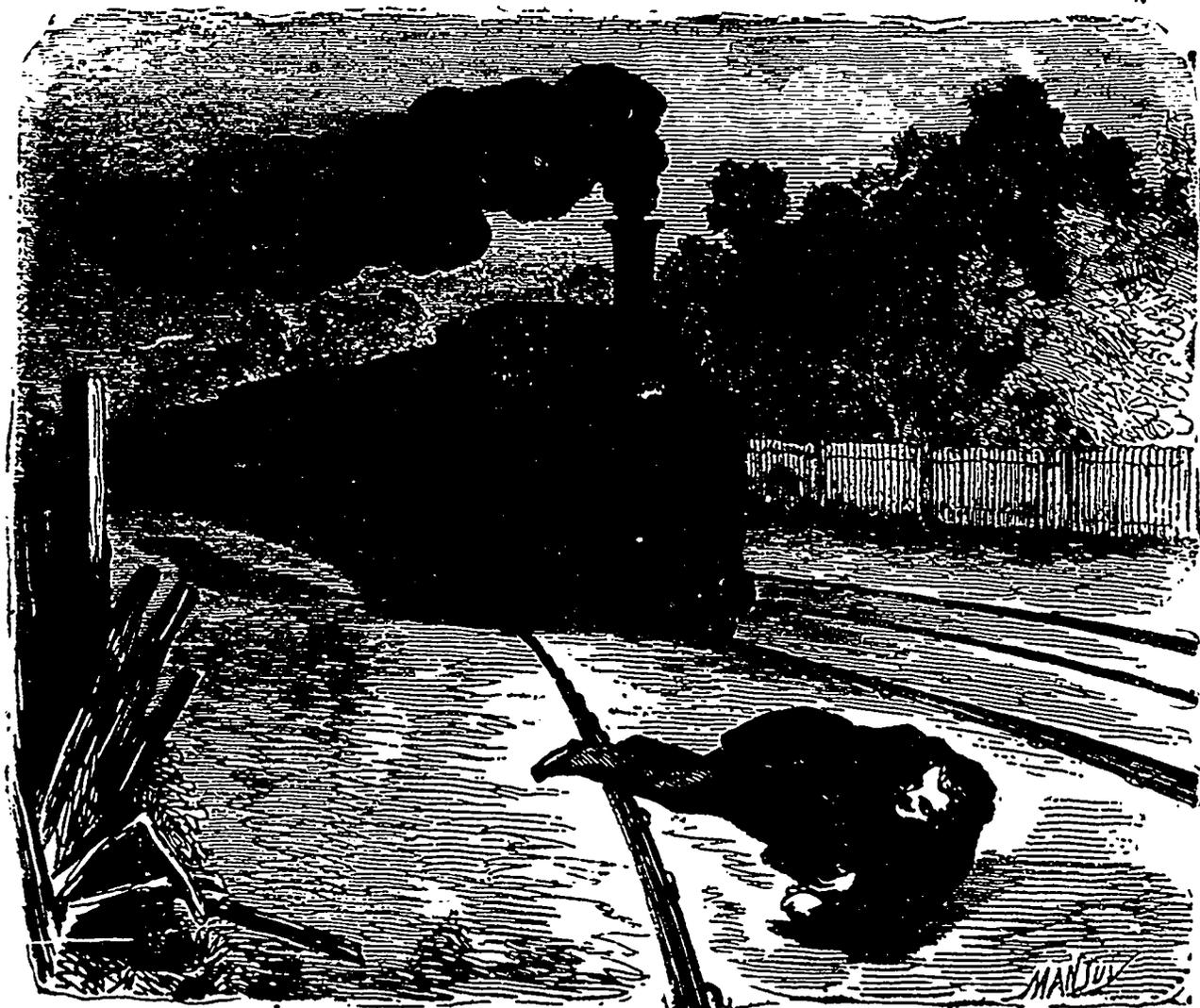
{ PAR AN }
\$2.50

MONTREAL, 12 MAI 1887

{ UN NUMERO }
5 CENTS

No. 5

LE PARRICIDE



Il tenta de se relever ; ce fut en vain. La paralysie était complète.

LE PARRICIDE

(Épisode qui précède à pour titre *Le Comte d'Olligny*)

I

ANDRÉ

Les événements de ce drame se sont précipités avec tant de rapidité, que les uns, il a fallu nécessairement

Les événements de ce drame se sont précipités avec tant de rapidité, que les uns, il a fallu nécessairement négliger les autres.

Reculons de trois jours, et remontons à la date où les agents du prince lui avaient signalé l'apparition d'un nouveau venu à l'hôtel du comte d'Olligny.

D'après le portrait qu'en avait tracé ses agents, cet individu était un homme de taille moyenne, imberbe, aux yeux gris, petits et sournois, au menton pointu, au nez effilé.

Le jour où il se présenta chez le comte, celui-ci était absent. L'inconnu sortait donc de l'hôtel, lorsqu'un commissionnaire vint à lui.

— Eh bien ! lui demanda-t-il d'un air bonasse, avez-vous réussi ?

— A quoi ? interrogea le nouveau venu.

— Est-ce que vous ne venez pas chercher une place de domestique ou de valet de chambre ?

— Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

— Ah ! c'est sur ce ton que vous le prenez ? fit le commissionnaire. Comme il vous plaira. Je suis bien bête de m'occuper de cela, et de vouloir vous proposer...

Il s'arrêta, haussa les épaules, et fit mine de s'éloigner.

— Me proposer quoi ? demanda l'inconnu en l'arrêtant.

— Une place meilleure que celle-là, parbleu ! Mais puisque vous n'en voulez pas, n'en parlons plus.

— Allons, calmez-vous, et excusez-moi. Chacun a ses petits mouvements d'humeur, que diable ! je croyais en effet, trouver là... ce que je n'ai pas trouvé.

— Et surtout ce que je pourrais vous procurer, ajouta le commissionnaire en clignant de l'œil.

— Quoi donc ?

— Un emploi de valet de chambre.

— Dans une grande maison ?

— Chez un prince, rien que cela !

— Où demeure-t-il ?

— Place Vendôme.

— Et il se nomme ?

— Le prince Adjour.

— La place est bonne ?

— Admirablement payée, presque rien à faire.

— Et vous pouvez m'y conduire ?

— Certainement.

— Quand ?

— Tout de suite.

— Partons.

Après avoir bu un premier verre de vin, l'inconnu et le commissionnaire se dirigèrent vers l'hôtel du prince et furent reçus par l'intendant.

— Voilà, dit l'agent, un camarade qui vient de se présenter chez M. d'Olligny, il n'a trouvé personne, et, comme vous m'aviez demandé ce matin si je ne connaissais pas un bon valet de chambre, j'ai pris la liberté de vous l'amener.

Bien entendu, il n'y avait pas un mot de vrai dans ce que disait le commissionnaire. On l'avait chargé seulement de surveiller et d'amener à l'occasion tous ceux avec qui il croirait pouvoir frayer.

Berger examina attentivement l'inconnu.

— C'est bien, je vais vous présenter à monseigneur.

Il disparut et revint au bout de quelques instants.

— Suivez-moi, dit-il.

Le prince laissa tomber sur cette figure madrée un regard investigateur.

— Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il.

— Jérôme Barbu.

— Avez-vous déjà servi ?

Oui, monseigneur.

— Quelle maison sortez-vous ?

— J'arrive de voyage.

— Où comtez-vous aller ?

— Je suis marchand de fourrages.

— Quel compte...

— De quoi ?

— Pour le monsieur.

— Alors, qui vous a...

— Personne, monseigneur.

— Vous renoncerez donc au commerce ?

— Oui, monseigneur, soupira Barbu, j'y ai mangé tout ce que je possédais.

— Et vous désirez reprendre votre ancien état ?

— Oui, monseigneur.

— Bien. Revenez après demain, je pourrai peut-être vous employer.

Barbu salua et fit un pas en arrière.

— Si j'avais besoin de vous plus tôt, demanda le prince, où pourrais-je vous le faire dire ?

— Rue de Clichy, n° 75.

— Bien. Cela suffit. Dans tous les cas, puis-je compter sur vous pour après demain ?

— Je promets à monseigneur de ne rien accepter avant de l'avoir revu.

Le prince le congédia du geste, et Barbu alla rejoindre le commissionnaire, qui l'attendait dans l'antichambre.

Ils quittèrent l'hôtel ensemble, firent d'assez nombreuses stations chez différents liquoristes, et enfin Barbu quitta son obligé cicerone à la porte de la maison qu'il habitait dans la rue Geoffroy-Marie.

Le commissionnaire, pas fier, emmena le domestique du garni chez le marchand de vin, et apprit que Jérôme Barbu était arrivé le matin et que sa malle portait le timbre de Saint-Nazaire.

Le lendemain, Jérôme Barbu se présenta un peu plus tôt chez le comte d'Olligny.

Le domestique qui le reçut ne l'avait jamais vu. Il lui demanda son nom.

— C'est inutile, répondit Barbu. Dites à M. le comte que c'est une ancienne connaissance.

Raymond le fit entrer et ne se dérangea même pas. Il était étendu dans un grand fauteuil et tournait le dos à la porte.

Barbu s'avança auprès de lui et salua avec un respect hypocrite.

Alors seulement le comte leva les yeux sur cet importun visiteur. En l'apercevant, il pâlit, quitta subitement sa pose nonchalante, et tressaillit.

— André ! s'écria-t-il.

— Moi-même, fit l'ancien valet de chambre. Je vois avec plaisir que je n'ai pas changé.

Le comte le regardait avec une stupéfaction mêlée de terreur.

— Il y a pourtant six ans que nous ne nous sommes vus ! ajouta André.

— Mais que viens-tu faire ici ? demanda Raymond à voix basse.

— Je viens vous voir... en passant.

— Tu as donc quitté l'Amérique ?

— Oui, monsieur le comte.

— Depuis quand ?

— Je suis arrivé à Saint-Nazaire avant-hier et à Paris hier matin.

— Pourquoi faire ?

— Parce que je n'avais plus d'argent.

— Eh bien ! que m'importe ?

— J'ai pensé que vous seriez assez bon pour me venir en aide.

— Encore ! Qu'as-tu donc fait des trente mille francs que je t'avais donnés ?

— Je les ai mangés.

— De quelle façon ?

— Oh ! c'est bien simple, répondit André. Je suis allé d'abord à New-York, mais il n'y avait rien à faire pour moi dans cette affreuse ville-là.

— Je cherchais toujours à vivre en honnête homme, et à ne pas revenir en France, ainsi que j'en avais pris l'engagement, lorsque je rencontrai dans une taverne un compatriote qui arrivait de San-Francisco, où il avait fait fortune.

— Il daigna m'indiquer le moyen dont il s'était servi pour gagner de l'argent sans rien risquer, si bien que, muni d'indications précises, je partis pour la Californie avec le petit pécule que je tenais de vos libéralités.

— Un an après mon départ, j'avais ouvert à San-Francisco, à la porte d'une maison de jeu, un "pawnbroker," ou mont-de-piété, si vous le préférez, dans lequel je prêtais honnêtement vingt-cinq pour cent sur tout ce que l'on me confiait.

— Grâce aux nombreux joueurs dont cette ville fourmille, je faisais assez bien mes affaires. Vous pourriez en juger par ce seul fait, que, dans la même soirée, et au taux dont je vous ai parlé, il m'est arrivé souvent de prêter quatre fois de suite sur le même objet, dont je donnais vingt-cinq francs, et qu'on me reprenait pour cinq louis. C'est un bénéfice net de trois cents pour cent en quelques heures.

— Je sais bien que c'est un peu en dehors des spéculations ordinaires ; mais, du moins, je vivais de mon travail.

— Au bout de quatre ans, j'avais réalisé déjà une soixantaine de mille francs d'économies, en dehors de l'argent que j'avais engagé dans mon industrie. Mais, une nuit, je fus réveillé tout à coup par un bruit inusité.

— Au moment où je sautais à bas de mon lit, je reçus presque à bout portant un coup de pistolet qui me renversa, et pendant que je râlais, que je blasphémiais, que je dévorais ma rage impuissante, sous mes yeux, trois voleurs forçaient ma caisse et me dérobaient mes économies.

Le comte fit un geste d'impatience.

— Ce n'est pas tout encore, repartit André. Je guéris de ce coup de feu. Mes cris eurent cela de bon qu'ils empêchèrent ceux qui me dévalisaient de faire main-basse sur les objets dont j'étais nanti ; je pouvais continuer mon commerce.

— Cette fois, je m'entourai d'un véritable arsenal ; je verrouillai et cadenassai mes serrures, mes portes, mes fenêtres ; je ne traitai pas une affaire sans avoir un revolver à côté de moi.

— Un an et demi plus tard, je commençais à réparer la brèche faite à ma fortune, quand, allumé par je ne sais quel démon d'enfer, le feu prit à la maison que j'habitais, et consuma mes billets de banque, mes bijoux, tout ce qui m'appartenait et tout ce qui ne m'appartenait pas !

— J'eus à peine le temps de m'enfuir, à demi nu, emportant à la hâte les quelques cents francs que j'avais dans mon portefeuille, contemplant d'un œil morne l'édifice qui brûlait, l'incendie qui anéantissait non seulement ce que j'avais gagné, mais ce que j'avais apporté. Quelques heures plus tard, j'étais ruiné !

— Alors, vouant à la malédiction cette terre de brigands et de désastres, je m'embarquai pour la France... et me voilà.

En achevant ces mots, il se croisa les bras, debout devant le comte, comme une menace.

Il y avait dans l'attitude d'André quelque chose comme un respect ironique. On aurait dit que c'était par pure condescendance qu'il avait bien voulu raconter ses tribulations.

Le comte le regardait en face, et affectait une assurance qu'il ne ressentait certainement pas, puisque la seule vue d'André avait suffi pour l'arracher à son indifférente apathie.

— Eh bien ! dit-il pourtant, que veux-tu que j'y fasse ? Ce n'est pas ma faute si tu as eu des malheurs.

— Je ne prétends pas cela, mais vous êtes en position de les réparer.

— Par exemple ! se récria M. d'Olligny. Vas-tu me faire support et les conséquences de ta mauvaise fortune ? Ne pouvais-tu pas vivre tranquillement des quinze cents francs de rente que je t'avais donnés.

Monsieur le comte sait bien que je ne saurais me contenter de cette insignifiante médiocrité, répondit André avec une défiance hypocrite.

— Qu'espères-tu donc de moi ?

— Il m'est impossible de rien préciser, mais connaissant votre générosité...

— Il n'est pas ici question de générosité, tu le sais bien, répliqua le comte avec humour. Ai-je, oui ou non, tenu mes engagements ?

— A la lettre, j'en conviens.

— Alors, qu'exiges-tu de plus ?

— Je n'exige rien, mais j'ai la certitude que vous ne m'abandonnerez pas, que vous vous souviendrez du secret qui nous unit, et que vous ferez l'impossible pour m'empêcher de le divulguer.

— Ainsi, dit Raymond avec une sourde colère, tu ne reviens ici que pour me faire chanter ?

— Je n'aurais jamais osé me servir envers mon ancien maître de ce vilain mot-là.

— Eh bien ! parle. Combien te faut-il encore ? demanda M. d'Olligny d'une voix rauque.

— Monsieur le comte me méconnaît, fit André en posant la main sur son cœur. L'argent que je lui demande pour la dernière fois, je désirerais le gagner.

— Eh ! je n'ai que faire de toi ! dit Raymond avec impatience.

— Il est impossible, insista le valet de chambre, que vous n'ayez pas une petite intrigue en train, dans laquelle je pourrais vous être utile, comme je vous l'ai été jadis, le jour où ma maladresse a laissé tomber à l'eau ce pauvre vieux...

— Tais-toi, misérable ! s'écria le comte en lui serrant la main avec force. Ne viens-tu pas d'avouer que je t'avais payé ?

— C'est pour cela que je m'imagine que vous trouverez encore à m'employer, répondit André avec une humilité mensongère.

Raymond hésita quelques instants. Il jetait sur son domestique un regard soupçonneux. Enfin, ses scrupules s'évanouirent sans doute, car il ne parut plus aucunement irrité contre André, dont le sourire gouailleur et insolent l'aurait assurément fait bondir en toute autre circonstance.

— Tu as raison, dit-il, j'ai besoin de toi.

— J'en étais sûr, fit André avec aplomb. Voyons, de quoi s'agit-il, cette fois ?

— D'une femme.

— Qu'il faut également...

André n'acheva pas, mais il lança sur son maître un regard significatif.

Celui-ci feignit de ne pas le comprendre.

— Qu'il faut faire disparaître pendant au moins un mois.

— N'est-ce que cela ? s'écria joyeusement le domestique.

— Oh ! ce n'est pas si facile que tu le crois, répliqua le comte, puisque ni moi ni Firmin n'avons pu y parvenir.

— J'y essayerai tout de même, dit André avec fatuité.

— Cette femme, commença Raymond, habite avec sa mère et son fils dans une maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. C'est là qu'un de mes ennemis est parvenu à les découvrir et à surprendre le secret de nos relations. Or il pourrait en abuser et me desservir auprès de certaine jeune fille que je veux épouser.

— Diable ! c'est sérieux ! fit André.

— Tu l'as dit, c'est sérieux. Aussi, comme je ne veux pas que la mère de ma future femme soit instruite de ces relations, il faut que Lucie Dorval, son fils et sa mère, disparaissent jusqu'à ce que mon mariage soit célébré.

— Mais rien n'est plus simple, fit observer le valet de chambre. Il y a cent prétextes pour un...

— Non pas, repartit le comte. Lucie s'était mise en tête que je l'épouserais, et comme ce jour tardait trop au gré de ses désirs, elle s'est enfuie, s'est réfugiée auprès de sa mère et a refusé les trente mille francs que Firmin est allé lui offrir de ma part. Maintenant elles ne sont plus de ce dilemme :

— Ou le comte d'Olligny me donnera sa main, ou je n'accepterai rien de lui, — et ajoute-t-elle, sans doute, je lui ferai tout le tort que je pourrai.

— Je comprends, dit André pensif.

Il y eut entre son maître et lui un long silence.

—Eh bien ! reprit-il résolument, je n'en aurai pas le démenti. Donnez-moi un mot d'introduction pour cette femme, je finirai bien par trouver son endroit sensible et par l'amener à composition.

—Tu t'en charges ? demanda vivement Raymond.

—A l'instant, répondit André.

Aussitôt M. d'Olligny écrivit la lettre suivante :

“ Ma chère Lucie,

“ Je suis tellement absorbé par mes affaires qu'il m'est impossible en ce moment d'aller vous voir. Mais je vous envoie André, mon ancien valet de chambre, que je charge de s'entendre avec vous sur toutes les conditions que vous lui dicterez.

“ Votre bien affectueux,

“ RAYMOND.”

André lut par-dessus l'épaule de son maître les quelques lignes que celui-ci venait de tracer.

—Parfait ! dit-il laconiquement.

Et il se dirigea, cinq minutes après, vers la rue Notre-Dame-des-Champs.

Là encore, les agents apostés par le prince Cachemire relevèrent sa piste, comme les autres l'avaient relevée la veille devant l'hôtel du comte.

Cette conversation avait lieu le lendemain du bal de Mme de Vorcelles, alors que Raymond ignorait encore que ses relations avec Lucie fussent connues de la baronne et d'Hélène.

André, muni de la lettre que lui avait donnée son maître, se présenta chez Lucie.

La jeune femme était levée ; elle entra en pleine convalescence, grâce aux cinquante mille francs qu'elle tenait de la munificence du nabab.

André lui remit le petit mot dont il était porteur.

La teneur de ce billet était si pleine de promesses que Lucie se dérida.

—Parlez, dit-elle avec empressement. M. d'Olligny consent donc enfin à m'accorder la réparation qui m'est due ?

—Je l'y crois disposé, madame.

—J'espère, fit Lucie avec hauteur, que cette fois il n'est pas question d'argent ?

—Oh ! se récria André. Croyez-vous que j'aurais accepté une mission pareille ?

—Alors, expliquez-vous.

Mme Dorval écoutait, le front penché sur le travail de couture auquel elle se livrait.

André vit bien que son maître avait raison, et que Lucie ne sortait pas de son dilemme.

Donc, le seul moyen d'obtenir quelque chose d'elle était de flatter sa manie.

—Vous comprenez, dit-il en hochant gravement la tête, que M. le comte se trouve dans un très grand embarras, partagé qu'il est entre le désir de remplir son devoir et les convenances que son nom et sa fortune l'obligent à garder...

—Il m'a répété cela cent fois, interrompit froidement Lucie.

—Il y aurait bien un moyen de sauvegarder l'un et l'autre, fit André, mais il faudrait que chacun de vous y contribuât.

—De quelle façon ?

—Rien n'est plus simple, continua le rusé valet. Si M. le comte vous donne sa main, et si ses bans sont publiés à Paris, on y trouvera nécessairement votre adresse à côté de votre nom.

—Puisqu'il est impossible de faire autrement, fit observer Lucie.

—Impossible n'est pas le mot, riposta André. Suivez bien mon raisonnement, madame.

“ Connaissant votre adresse, les curieux que la simplicité de votre nom mettrait en éveil pourraient venir ici, s'informer de vous, de ce que vous faites...”

“ Or vous vivez très honorablement, j'en suis certain, je le vois ; mais vous ne pouvez pas la susceptibilité jusqu'à vous formaliser, si je me permets de vous faire remarquer que le comte d'Olligny ne tient pas à ce que tout le monde sache qu'il épouse une couturière.

—Je le conçois jusqu'à un certain point, accorda la jeune femme, mais puisqu'il n'y a pas moyen de l'éviter...

—Oh ! pardon, riposta André, il y aurait un moyen.

—Lequel ?

—Supposez, madame, dit-il, que vous quittiez momentanément Paris pendant un an...

Lucie laissa échapper un mouvement de dénégation.

—Mettons pendant sept mois seulement, fit complaisamment le valet de chambre. Rien ne serait plus facile, dans cette saison, que de trouver, aux environs de Paris, une maison meublée, dans laquelle vous pourriez vous installer du jour au lendemain, avec votre enfant, où vous n'auriez absolument à apporter que votre linge et vos effets d'habillement. Nous sommes au commencement de décembre, il y a deux mille maisons pour une qui sont prêtes à vous recevoir...

—Mais pourquoi quitter Paris ? demanda la jeune femme, qui ne comprenait pas encore où André voulait en venir.

—Je vais vous l'expliquer, madame, dit-il avec une douceur angélique.

Mme Dorval dressa l'oreille. Le comte n'avait-il pas voulu, une fois déjà, lui faire quitter le logement qu'elle occupait ? Quel intérêt avait-il donc à revenir une fois encore sur ce chapitre ?

—Supposons, madame, continua André, que vous ayez habité pendant six mois Etampes, Fontainebleau, Meaux, ou n'importe quelle autre petite ville qu'il vous plaira. Vous y avez fait un assez long séjour pour y contracter mariage. En effet, c'est là que, le septième mois, le comte peut faire publier les bans, vous épouser, sans que la curiosité songe à s'inquiéter de ce que doit être une femme qui demeure si loin de Paris.

“ Une fois le mariage accompli, M. d'Olligny envoie des lettres de faire-part à ses amis.

“ Votre nom modeste les frappe sans doute, mais comme ils savent que le comte est de haute naissance, très riche, un peu intéressé même, ils se disent que probablement M. Raymond a fait un mariage d'argent, et aucun d'eux ne sait qu'il a épousé une couturière.

“ Pour peu que vous partiez en voyage, dès que la cérémonie sera terminée, que vous séjourniez pendant la belle saison dans les villes d'eaux, vous revenez à Paris, on vous aperçoit avec votre mari, on oublie que vous vous appelez Dorval, on vous donne du madame la comtesse comme si c'était la chose la plus naturelle du monde, on vous accueille, on vous choie, on vous fête. Pour tout le monde, vous êtes la comtesse d'Olligny, pas autre chose.

A ces mots, André se tourna alternativement vers Mme Dorval et vers Lucie.

—Mo suis-je fait bien comprendre ? demanda-t-il.

—Sans doute, répondit la jeune femme. Je conçois jusqu'à un certain point les scrupules de M. d'Olligny, mais a-t-il bien les intentions que vous lui prêtez ?

—En doutez-vous ? se récria André. Alors pourquoi m'aurait-il envoyé vers vous ?

Lucie hésitait, mais cette proposition correspondait si bien avec son désir de se réhabiliter, de donner un nom à son enfant, qu'elle était sur le point d'accepter.

Le fin valet s'en aperçut.

—Parlez, madame, reprit-il. Ce soir je me mets à la recherche de cette maisonnette ; demain je vous y conduis ; dans sept mois vous êtes comtesse.

—Eh bien !... soit... fit Lucie vaincue.

—Ainsi, dit André en se levant, je puis annoncer à mon maître...

—Pas encore, intervint Mme Dorval.

Le domestique réprima le geste d'impatience qui allait lui échapper, et se tourna vers la veuve, le visage épanoui par un large sourire.

—Je suis à vos ordres, madame, dit-il avec la plus grande onction.

Et, tout bas, il ajouta :

—Au diable soit la vieille ! Sans elle, l'affaire était blâcée.

—Quelle garantie de sa promesse votre maître est-il prêt à donner ? interrogea Mme Dorval.

—Sa parole de gentilhomme, madame, répondit fièrement André.

—Oui, je sais, dit négligemment la mère de Lucie, mais cela ne nous suffit pas. M. d'Olligny a déjà si étrangement abusé de sa parole envers nous, qu'il nous est bien permis de n'y pas croire aveuglément.

—Que vous faut-il donc, madame ?

—Les paroles volent, les écrits restent.

—Ainsi vous voudriez un écrit ?

—Oui.

—Une promesse de mariage, peut-être ?

—Précisément.

—Je ne crois pas que M. le comte recule devant cette formalité, si étrange qu'elle lui paraîtra, j'en suis sûr.

—Dans tous les cas, si mon humble concours est de quelque poids auprès de lui, je trouve votre demande trop juste pour ne pas l'engager à y souscrire. Est-ce tout ce que vous exigez ?

—Oui, répondit la veuve, pourvu que cette promesse de mariage soit formelle, claire, rédigée sur papier timbré, et ne donne lieu à aucune interprétation équivoque.

—Il sera fait suivant vos désirs, madame, promit André, à la condition qu'en échange de ce papier, vous voudriez bien me suivre à l'endroit que je vous désignerai.

—Oui, mais encore faut-il que nous sachions...

—Je laisse à votre choix la retraite qu'il vous plaira de désigner.

—Eh bien ! nous choisissons Fontainebleau, dit Mme Dorval.

—Il suffit, madame, fit André en s'inclinant. Demain à onze heures, j'aurai l'honneur de venir vous prendre.

Il sortit aussi calme, aussi poli, aussi doux qu'il était entré, sans avoir manifesté la moindre impatience, laissé percer le plus petit embarras.

Il alla chez lui prendre quelque argent, et partit sur-le-champ pour Fontainebleau.

Le soir, à dix heures et demie, il se présenta chez le comte.

Celui-ci était de mauvaise humeur. Il était allé dans la journée chez la baronne, qui lui avait reproché sa maladresse, et conseillé les plus grands sacrifices pour se débarrasser de Lucie Dorval. En outre, il s'était pris de querelle avec Adrien et devait se battre le lendemain.

—Encore toi ! fit-il en apercevant André. Tu ne me laisseras donc aucun repos ?

—Excusez-moi, répondit le rusé coquin. J'ai cru ne devoir mettre aucun retard à vous apporter une bonne nouvelle, mais si je n'arrive pas à propos...

Et il s'inclina, comme s'il allait s'éloigner.

—Une bonne nouvelle, dis-tu ? fit Raymond en l'arrêtant. Ce sera donc la première que j'aurai reçue aujourd'hui.

Il examina son valet de chambre et vit sa figure astucieuse étrangement animée.

—Comment ! demanda-t-il, est-ce que tu aurais réussi !

—Mais oui, répondit André d'un ton suffisant.

—Lucie s'éloignerait, quitterait Paris ?

—Demain, à onze heures trente-cinq minutes.

—Pour aller... où ?

—A Fontainebleau, puisque c'est l'endroit qu'elle a choisi.

—Que dis-tu ? s'écria le comte radieux.

—Tout au bout de Fontainebleau, sur la route de Moret, j'ai découvert une petite maison un peu isolée, mais propre, coquette, adorable, que j'ai louée pour la famille Dorval.

—Quand ?

—Il y a deux heures à peine ; j'ai même payé de mon propre argent le premier semestre.

—Combien ?

—Trois cents francs, presque tout ce qui me restait.

—Et ces dames partent demain ? demanda le comte avec incrédulité.

—C'est moi qui les y conduis.

—Ah ! que n'es-tu pas arrivé un jour plus tôt ! fit M. d'Olligny rayonnant. Tu m'aurais évité une scène désagréable aujourd'hui, un duel demain matin.

—Il n'est donc plus temps de l'empêcher ?

—Non, mais peu importe. Maintenant que tu es parvenu à éloigner Lucie, ce duel ne m'épouvante pas. Au contraire, si comme je l'espère, je m'en tire à mon avantage, il me servira.

Il réfléchit quelques instants, jetant sur André un regard admiratif, rendant justice à l'esprit d'intrigue de cet effronté coquin.

—Mais comment as-tu fait pour les décider ? dit-il, comme s'il doutait encore des assertions de son confident.

—Ah ! dame !... répondit André, cela n'a pas été sans un petit sacrifice.

—Lequel ?

—Cinq ou six lignes d'écriture, signées de vous sur un morceau de papier timbré.

—Plait-il ? fit le comte, qui se redressa.

—Oh ! presque rien. Une pauvre promesse de mariage que je leur remettrai pour les contenter.

—Tu es fou.

—Pas le moins du monde. Puisqu'elles ne voulaient s'éloigner à aucun prix, il a bien fallu leur donner cette satisfaction. Qu'est-ce que cela vous coûte ? Vous avez sept mois devant vous pour vous marier à votre aise à Paris. Je pense qu'une fois l'affaire terminée il vous sera bien égal que Lucie réclame l'exécution de la promesse qu'elle aura entre les mains.

—Assurément, mais explique-toi, au moins.

André raconta alors au comte la conversation qu'il avait eue avec Lucie et sa mère.

Quand son ancien valet de chambre eut fini, il partit d'un franc éclat de rire.

—Tu as raison, dit-il, nous sommes sauvés !

—Oui, fit André ; mais jouez serré ! La vieille est sur ses gardes. Il faudra aller à Fontainebleau de temps en temps, écrire souvent pour endormir les défiances.

—Sois tranquille, et cours me chercher une feuille de papier timbré.

—J'en ai apporté une.

—Tu penses à tout ! dit Raymond confondu.

—En affaires, c'est la condition essentielle.

Séance tenante, le maître et le valet rédigèrent ensemble et discutèrent mot par mot la fameuse promesse qu'André s'était engagé à livrer. Rien n'y manquait, pas même la date du jour où la cérémonie devait avoir lieu.

—Maintenant, fit le comte, reviens ici demain matin vers dix heures et demie. Dans le cas où je serais blessé, je modifierai peut-être les instructions que je t'ai données.

André revint, en effet, et trouva son maître ivre de rage, mais peu dangereusement atteint et plus affermi que jamais, ne fût-ce que pour se venger d'Adrien, dans sa résolution d'épouser Mlle de Vorcelles.

A une heure, Raymond recevait d'André une dépêche qui lui annonçait son arrivée à Fontainebleau avec la famille Dorval.

Aussitôt le comte, surmontant sa douleur, écrivit ces quatre mots à Mme de Vorcelles :

“ C'est fait. Dorval disparues. ”

—Enfin ! s'écria-t-il d'une voix triomphante.

· II

COMMENT ANDRÉ COURUT DEUX LIÈVRES À LA FOIS

Il était tout naturel que Jeanne et sa fille fussent si facilement tombées dans le piège que leur tendait André.

Les propositions qu'il leur apportait étaient les seules auxquelles elles pussent honorablement souscrire. Depuis la faute de Lucie, son père et celui de sa mère avait été d'obtenir une réparation pour elles-mêmes, un nom pour Gaston...

Elles partirent à demi folles de joie, serrant précieusement cette promesse solennelle que leur avait fait remettre le comte.

—Il voulait venir vous l'apporter lui-même, avait dit André mais il s'est battu en duel ce matin, a été blessé, et ne peut pas sortir de sa chambre. Aussitôt qu'il sera guéri, et cela ne tardera pas, M. d'Olligny ira vous voir.

Tout contribuait à endormir les défiances de ces malheureuses femmes.

Dans le principe, Jeanne seule avait conservé une arrière-pensée. Les soupçons qu'elle avait conçus jadis sur la culpabilité de Raymond, la tentative qu'il avait faite dernièrement pour lui faire quitter Paris, la présence de cet André, qu'on avait accusé de la mort du comte, l'avaient d'abord instinctivement mise sur ses gardes. Aussi avait-elle réclamé une garantie.

Ce papier fragile eut raison de toutes ses craintes, ou du moins l'empêcha de les manifester. Elle se résigna à tout pour sauver l'honneur de sa fille.

Pensez donc ! un engagement souscrit par un gentilhomme ! Et sur papier timbré encore ! Que pouvait-on obtenir de mieux en attendant la célébration du mariage ?

Par ces concessions simulées, André avait donc atteint le but contre lequel Firmin et M. d'Olligny avait échoué pour n'avoir pas voulu transiger.

Raymond était tranquille, Mme de Vorcelles respirait. Rien ne s'opposait plus à l'union qu'ils avaient projetée !

Quant à André, il était de ceux qui pensent qu'il est toujours bon d'avoir deux cordes à son arc. Il ne savait pas au juste ce que sa négociation allait lui rapporter et ne se fiait que médiocrement à la générosité du comte.

En revenant de Fontainebleau, où il avait installé Jeanne et sa fille, il se souvint fort à propos qu'il avait promis au prince Adir de se représenter le surlendemain chez lui.

Car, la journée n'était pas écoulée. Il était à peine six heures, c'est-à-dire l'heure où le prince devait être rentré.

En outre, avec ce flair particulier des domestiques, la rapide inspection qu'il avait passée de l'appartement du rajah, la tenue de la livrée, lui avaient indiqué une maison richement montée. D'avance cela chatouillait son amour-propre. Il se dirigea vers la place Vendôme.

Le prince n'était pas sorti. Durant tout le jour, il avait attendu le prétendu Jérôme Barbu avait une certaine impatience, décidé à aller le relancer chez lui le lendemain, dans le cas où il ne reviendrait pas.

Il était bien certain que cet homme ne lui échapperait pas, puisqu'il avait donné l'ordre qu'on ne le perdît pas de vue jusqu'à ce qu'il se représentât.

Néanmoins, ce fut avec une joie sincère qu'il apprit par Berger que Barbu demandait à lui parler.

—Qu'il entre ! ordonna-t-il vivement.

Et aussitôt, il se composa le visage impassible qu'il affectait d'ordinaire.

André entra, encore tout satisfait d'avoir conduit à bonne fin l'affaire dont son ancien maître l'avait chargée. Il avait un petit air dégagé qui n'échappa point à l'œil clairvoyant du prince.

—Ah ! c'est vous, fit le nabab. Il me semble que vous venez bien tard.

—Monseigneur m'excusera, répondit André. J'avais quelques affaires à régler.

—Oh ! je n'ai pas besoin de détails, interrompit le prince. Je suis persuadé que nous finirons par nous entendre, si vous répondez nettement à toutes les questions que je vous poserai.

—N'en doutez pas, monseigneur, protesta André.

—Et d'abord, commença le prince, pourquoi m'avez-vous menti le jour où vous êtes venu ici pour la première fois ?

Subitement, la physionomie riante du valet de chambre changea d'expression.

—Comment ? balbutia-t-il.

—Vous ne vous nommez pas Jérôme Barbu, mais André, poursuivit le prince. Vous avez été au service de M. Raymond d'Olligny ; vous l'avez quitté il y a six ans, à la suite de certains événements dont nous reparlerons tout à l'heure. Suis-je bien renseigné ?

En même temps, il enveloppait de son regard le malheureux André tout entier, dont la confiante insolence avait définitivement disparu.

—C'est vrai, confessa-t-il, stupéfait de se voir si bien démasqué.

—Qu'avez-vous fait depuis cette époque ?

—Je suis allé en Californie.

—Travailler aux mines ?

—Non, monseigneur, faire du commerce.

—Dans quelle ville ?

—A San-Francisco.

—Tout cela est-il bien vrai ?

—Sur mon honneur, prince ! jura André.

Le rajah sourit. Ce misérable protestant de la vérité sur son honneur, c'était comique.

—Et vous n'avez pas été heureux, reprit le nabab, puisque vous êtes arrivé de Saint-Nazaire avant-hier et qu'aussitôt vous êtes retourné chez le comte...

—Comment ! s'écria André déconcerté, monseigneur sait également...

—Attendez ! dit le prince en l'arrêtant d'un geste.

Il frappa sur un timbre placé à sa portée.

Berger entra.

—Dites à cet homme ce qu'il a fait depuis qu'il est à Paris, fit le prince avec sang-froid.

L'intendant s'inclina.

—André, dit-il, est allé vers quatre heures chez le comte d'Olligny, qu'il n'a pas trouvé ; il est venu ici, est rentré rue Geoffroy-Marie pour changer de vêtements, a passé sa soirée au théâtre des Variétés et a regagné son domicile à minuit.

André demeura interdit.

—Hier, continua Berger, il est allé de nouveau chez le comte vers une heure, a eu avec lui un long entretien, s'est dirigé vers la rue Notre-Dame-des-Champs chez Mme Dorval, est parti pour Fontainebleau, est entré dans une maison située sur la route de Moret, revenu à Paris et retourné chez le comte à dix heures et demie du soir. Il en est sorti une heure après.

André jetait autour de lui des regards effarés.

—Aujourd'hui, continua Berger, il s'est présenté chez le comte dans la matinée, est allé chercher Mme Dorval, sa fille, son petit-fils, a pris avec elles le train de onze heures trente-cinq, pour Fontainebleau, les a laissées dans la maison qu'il avait sans doute louée pour elles la veille, et est reparti pour Paris immédiatement. Enfin il est revenu ici.

—Est-ce bien cela ? interrogea froidement le prince.

Au lieu de répondre, André, ahuri, bouche béante, regardait alternativement le rajah et son intendant, avec une véritable expression de terreur.

—Laissez-nous, ordonna le prince à Berger, en lui adressant un signe de tête bienveillant.

L'intendant s'inclina.

—Vous le voyez, mon ami, fit le nabab, vous n'avez rien à me cacher. Aussi, comme je sais encore que Lucie Dorval a été trompée et séduite par le comte, j'en conclus que vous avez servi votre maître à l'aide de quelque mensonge infernal, et que vous avez éloigné ces pauvres femmes afin que M. d'Olligny pût épouser en toute sécurité Mlle Hélène de Vorcelles. Me suis-je trompé ?

—Mais, monseigneur... bégaya André, qui marchait de surprise en surprise.

—Tout ceci n'est rien, interrompit le prince avec un geste de dégoût. Si je vous ai donné des détails si circonstanciés, c'est afin de vous prouver que rien ne m'échappe. Or, pour que vous ayez repris immédiatement auprès de votre maître le poste de confiance dont vous jouissiez autrefois, il faut que vous ayez sur lui une influence quelconque, et que vous la deviez à une source extraordinaire telle qu'une... complicité, par exemple.

—Jamais ! se défendit énergiquement André. Je suis arrivé sans ressources ; j'ai demandé du service à M. le comte, qui a bien voulu m'employer...

—Oui-da, fit le prince. Et avec quel argent avez-vous gagné

l'Amérique, y avez-vous fondé une maison de commerce, y avez-vous vécu pendant six ans ?

—Mais... avec mes économies

Le prince haussa les épaules.

—Voyons : combien le comte vous avait-il donné ? demanda-t-il.

—Je vous le jure, monseigneur...

Le nabab se dirigea vers un petit cabinet laqué dont il ouvrit les deux battants. Puis il vida successivement sur la table cinq ou six tiroirs remplis d'or, et sur ce monceau qu'éclairaient de leurs miroitantes les seize bougies allumées de deux candélabres, il jeta une liasse épaisse de billets de banque. L'œil d'André étincela de convoitise. Jamais pareille somme n'avait lui devant ses regards éblouis.

Le prince avait procédé lentement, pour mieux laisser aux instincts cupides d'André le temps de se réveiller.

—Vous voyez cet or et ces billets, dit-il enfin ; ils vous partieront, à la condition de répondre nettement à ce que j'exigerai de vous, et de vous livrer à moi pieds et poings

André ne quittait pas des yeux cette fortune vers laquelle il avait qu'à étendre la main.

—Mais... ma liberté ? hasarda-t-il pourtant.

—Ne sera nullement menacée, je vous le promets. Seulement, jusqu'à ce que je vous aie autorisé à quitter Paris, il faudra vous résigner à subir la surveillance rigoureuse de deux de nos agents.

—Pendant combien de temps ?

—Pendant huit ou dix jours au plus.

—Et ce délai passé ?

—Vous serez libre.

Bien sûr ?

Puisque je n'aurai plus besoin de vous.

C'est juste, fit André ! A présent, cet argent...

Vous pourrez l'emporter dans une demi-heure.

Est-il possible ! s'écria le valet de chambre, qui étendit ostentatoirement les mains vers ce trésor. Alors, parlez, monsieur. Interrogez, je répondrai.

Le prince se détourna avec mépris. Mais il surmonta promptement ses répugnances.

Vous avez aidé Raymond d'Olligny, il y a six ans, à se débarrasser du comte, commença-t-il.

—Élas ! oui, monseigneur,

est vous qui avez poussé dans la Seine le fauteuil dans lequel le paralytique était étendu.

—Oui, il m'a échappé...

—Ne montez pas ! interrompit sévèrement le rajah. Vous devez obéir d'après les ordres de votre maître ?

Bien sûr, fit vivement André.

—Ainsi, de complicité avec lui, vous reconnaissez avoir aidé le feu comte d'Olligny ?

—Le valet courba la tête,

et prononça-t-il à voix basse.

—Il semblait. Une sueur froide inondait son corps et collait ses tempes ses cheveux plats. Il jeta un regard oblique sur le monceau d'or étalé devant lui. Cela lui rendit son courage plutôt son cynisme.

—Combien avez-vous reçu en échange de ce service ? interrogea le prince.

—Cent mille francs, répondit André d'un ton ferme.

—C'est peu, dit dédaigneusement le nabab. Ce n'est rien. Et il ne vous en reste rien ?

—Rien, seulement rien,

—Comment êtes-vous revenu à Paris dans l'intention d'en redemander ?

—Comment, monseigneur.

—Comment vous a-t-il donné pour la nouvelle mission qu'il vous a confiée ?

—Encore.

—Et à quelle ruse machiavélique avez-vous décidé Mme de... sa fille à quitter Paris ?

—Je leur ai promis que mon maître épouserait Mlle Lucie.

—C'est tout ?

—Pas précisément. Je leur ai remis une promesse de mariage sur papier timbré, signée de M. Raymond d'Olligny.

—Et ce papier est entre leurs mains ? demanda le prince avec vivacité.

—Oui, monseigneur.

—Mais vous comptiez le leur reprendre ?

—A quoi bon ? Nous voulions au contraire leur laisser toute sécurité. Une fois le mariage du comte avec Mlle de Vorcelles accompli, à quoi servirait ce chiffon de papier ?

—C'est juste, fit amèrement le nabab. Ainsi ces dames demeurent maintenant à Fontainebleau, sur la route de Moret ?

—A gauche. Une petite maison, une grille et un jardinet sur le devant. C'est là que M. le comte doit aller les voir de temps en temps, pour ne pas leur inspirer de soupçons jusqu'à ce qu'il soit définitivement marié.

—Vous n'êtes pas convenu d'autre chose pour le moment ?

—Non, monseigneur.

—Et combien comptez-vous exiger du comte en récompense de votre zèle ?

—Oh ! à présent, je n'ai plus besoin...

—Plus que jamais, au contraire, riposta le prince. Ne devinez-vous pas que je compte sur vous pour m'instruire de tous les faits et gestes de M. d'Olligny ?

—C'est vrai, fit André.

—Il ne faut donc pas donner prise à ses défiances. Or, s'il ne retrouvait pas en vous l'André qu'il a connu jadis, il pourrait s'en étonner. D'ailleurs, je vous en préviens, dans huit ou dix jours il serait trop tard.

—Comme il plaira à monseigneur, dit André, ravi de pouvoir manger à deux râteliers.

—Maintenant, reprit le nabab, et, afin que vous m'apparteniez si entièrement qu'à la moindre indiscretion vous soyez perdu, vous allez m'écrire et me signer une confession sommaire du crime que vous avez commis, de complicité avec votre maître, sur la personne du comte d'Olligny.

—Quoi ! s'écria André livide, monseigneur exige...

—Croyez-vous que, sans cela, je vous abandonnerais cette fortune ? dit sévèrement le prince.

—Sans doute ! gémit André devant les yeux de qui scintillaient l'or et les billets ; mais vous me promettez bien...

—Allons, coquin ! ne t'ai-je pas donné ma parole, fit le nabab à bout de patience. Exécute-toi ou si non...

—J'y vais, monseigneur, dit servilement le valet de chambre.

Il se plaça devant la table, prit la plume et le papier qui l'attendaient, et, sous le regard menaçant du prince, rédigea une relation succincte du crime qu'il avait accompli, contenant la date de l'accident et le chiffre de la somme qu'il avait reçue de Raymond, sur lequel il rejetait toute la responsabilité de l'attentat.

Puis il signa.

—Bien ! fit le nabab en s'emparant de cette déposition. Prends cet or, il est à toi.

André se précipita avidement sur le trésor qu'il convoitait et fit glisser le tout dans son mouchoir. Mais le poids de l'or éventa le tissu, les louis tombèrent sur le parquet avec un bruit métallique et roulèrent dans toutes les directions.

Alors, le misérable se traîna sur les genoux, rampant comme un reptile, promenant autour de lui des yeux hagards, ramassa d'abord par poignées, et bientôt une à une, les pièces qui s'étaient échappées.

Le prince l'écrasait d'un regard de mépris ; mais André ne voyait que cet or dispersé, dont il craignait de perdre une parcelle.

Enfin quand il en eut bourré ses poches, son chapeau, il se releva, craintif, tremblant devant le regard du rajah, comme un chien sous le fouet du maître.

—Va-t'en, lui dit le nabab avec un geste de dégoût, mais je t'avertis que s'il t'échappe un traître mot de cette conversation...

outre, de venir chaque soir, et à l'instant même dans un cas urgent, me répéter tout ce que le comte aura dit ou fait en ta présence, ou sinon . . .

A ces mots, il frappa de nouveau sur son timbre . . .

Berger se présenta.

—A dater de ce moment, et jusqu'à ce que je donne des ordres contraires, dit-il, j'entends que, jour et nuit, deux hommes ne quittent pas celui que je te confie.

Et tu geste il lui désigna André.

Quand celui-ci sortit de l'hôtel il était à demi fou de terreur. Lui qui jusque-là se croyait le plus rusé, le plus fin de tous les Frontins, il était maté, et si bien maté qu'il était réduit à l'impuissance la plus complète.

Une seule chose le consolait : il était riche et son supplice ne devait durer que huit ou dix jours.

Il n'avait plus qu'une crainte : c'était que le délai qu'on lui avait fixé s'écoulât avant qu'il eut obtenu du comte la somme qu'il espérait lui soutirer.

Aussi, comme, sauf la surveillance sous laquelle il était placé, on lui laissait toute liberté d'allures, il se rendit sur-le-champ à l'hôtel d'Olligny.

Raymond l'attendait avec une anxiété indescriptible. Il ne croyait que difficilement encore à la dépêche que son confident lui avait envoyée de Fontainebleau.

—Enfin, te voilà ! s'écria-t-il en l'apercevant.

Mais André était d'autant plus mal disposé qu'il venait d'être profondément humilié.

—Oui, répondit-il brutalement, je viens chercher mon argent.

—Quel argent ? demanda le comte.

—D'abord celui que j'ai avancé, quatre cents francs environ, ensuite celui que j'ai gagné en enlevant cette affaire à la baïonnette.

—Un instant, que diable ! Ne me donneras-tu pas le temps de m'assurer . . .

—De quoi ? interrompit André. Croyez-vous que je me serais promené de Paris à Fontainebleau deux jours de suite pour mon agrément ? Oh ! que nenni. D'ailleurs, je m'ennuie à Paris, je n'y veux pas rester. Dans quelques jours, je l'aurai quitté . . .

—Eh bien ! fit le comte un peu surpris, dans quelques jours je te donnerai . . .

—Combien ?

—Quelques mille francs.

—Tenez, je serai coulant, proposa André. Donnez-moi vingt mille francs tout de suite et n'en parlons plus.

—Tu es fou ! Est-ce que j'ai cette somme chez moi ? D'ailleurs, tes prétentions sont singulièrement exagérées ! Nous ne sommes pas convenus . . .

—Ah ! prenez garde ! fit André. J'ai besoin de cet argent à l'instant. Mieux que personne, je sais que depuis dix ans vous avez toujours en caisse une somme cinq ou six fois plus forte que celle-là. Donc, finissons-en.

—Tu menaces, je crois ? dit Raymond, qui se redressa.

—Pourquoi pas ? répliqua son domestique d'une voix forte. N'en ai-je pas le droit quand vous me marchandez un service rendu, et que vous aviez jugé impossible ! Ne suis-je pas maître d'un secret qui peut vous perdre !

—Et qui te perdrait également, riposta M. d'Olligny.

—Eh ! que m'importe ? éclata André. Ai-je des ménagements à garder, un nom et une fortune à défendre ? Je n'ai rien que ma peau, et je m'en soucie comme d'une guigne.

—Tais-toi donc ! misérable ! fit le comte, effrayé des éclats de voix de son complice.

—C'est vous qui me faites perdre patience avec vos chicaneries et vos lenteurs, répondit André avec humeur.

—Allons, calme-toi. Je vais te donner la moitié de ce que tu me demandes, et tout sera dit.

—Non pas, protesta le valet de chambre. Il me faut tout ou rien. Et encore sachez-moi quelque gré de ne pas exiger davantage.

—Mais au moins sera-ce bien la dernière fois ? demanda Raymond effrayé.

—Ah ! je vous le jure bien ! repartit André, avec un accent de sincérité qui surprit son maître.

—Tiens donc, bourreau ! fit M. d'Olligny.

Il se leva, ouvrit sa caisse de la main gauche, car il portait la droite en écharpe, et en exhuma deux liasses de dix mille francs chacune.

—Mais si j'ai besoin de toi avant ton départ ? dit-il encore.

—Vous savez où je demeure, faites-le-moi savoir, répliqua André.

A ces mots, il s'éloigna.

Le comte le regarda disparaître en souriant.

—Allons, murmura-t-il, ce n'est pas trop cher. Maintenant, je suis tranquille.

III

LE TABLEAU

C'était précisément le jour où la mère d'Adrien avait fait auprès de la baronne de Vorcelles la démarche inutile dont le prince Cachemire avait été témoin.

Le billet laconique que celui-ci avait fait parvenir au jeune peintre, à la suite de cet échec, avait jeté l'artiste dans de singulières perplexités.

Il avait bien décidément abandonné son idée première sur l'identité de ce personnage. Ce n'était plus Paris qu'il voyait en lui. C'était un ancien ami de son père. Il lui semblait maintenant que cet homme était appelé à jouer un grand rôle dans sa destinée.

N'était-ce pas lui qui avait encouragé son amour pour Hélène, lui qui l'avait présenté chez la baronne, lui toujours qui l'avait consolé par ces quatre mots :

“ Ne désespérez pas encore.”

Mais, précisément à cause de ces étrangetés, le prince Cachemire demeurerait pour Adrien une énigme indéchiffrable.

Evidemment le rajah était hostile au comte d'Olligny, puisqu'il favorisait, contre le gentilhomme, les prétentions de l'artiste à la main d'Hélène. Mais pourquoi témoignait-il à Adrien cette prédilection marquée ? Pourquoi paraissait-il s'acharner à contrecarrer les projets du comte ?

Toujours préoccupé de ces pensées, se heurtant sans cesse à des points d'interrogation auxquels il ne trouvait pas de réponse, Adrien travaillait avec ardeur au tableau que le rajah lui avait commandé, et même il y travaillait avec une ardeur dont il n'avait jamais fait preuve.

Cet épisode d'un drame mystérieux était tellement présent à sa pensée, le récit que lui en avait fait Jeanne, le souvenir qu'il avait conservé du théâtre de l'attentat, l'avaient si puissamment aidé qu'il imprimait un cachet saisissant de vérité à l'œuvre que sa palette colorait en ce moment.

Le paysage était d'une exactitude scrupuleuse, les portraits du baron de Jouve et de son jardinier étaient plus frappants encore que les photographies qui leur avaient servi de modèles.

Quant à la figure du coupable qui s'enfuyait, et sur laquelle le prince Cachemire ne lui avait donné que des indications sommaires, Adrien avait commencé par se conformer au signalement qu'il avait reçu. Il avait donc représenté un personnage grand et mince, puis quand son tableau avait été terminé, sur les épaules de cet individu il avait planté une tête.

Or, il fallait que cette tête fût merveilleusement ressemblante, pour que de Coissy, qui n'était au courant de rien, qui ne savait même pas quel sujet ténébreux recouvrait ce rideau de serge verte, eût reconnu sur-le-champ ce visage de coupable, que la crainte d'être surpris lui avait à peine permis d'entrevoir.

Le délai de dix jours obtenu par Adrien, pour achever tant bien que mal l'œuvre qui lui avait été demandée, touchait à sa fin, et pendant ces dix jours, il n'avait pas quitté ses pinceaux.

Si la peinture n'avait pas le fini que l'artiste aurait voulu lui donner, on voyait cependant qu'elle était touchée de main de maître, et ne laissait à désirer sous aucun rapport. C'était

une ébauche, mais une ébauche plus soignée qu'elles ne sont d'ordinaire.

Comme si le prince Cachemire avait compté les jours, il se présenta le lendemain dans l'atelier du jeune peintre.

Adrien crut remarquer que le visage du nabab n'avait plus cette scuriantie affabilité qu'il lui connaissait. On y lisait comme une préoccupation pénible, jointe à une grande expression de volonté.

Au moment où il entra, le tableau était voilé par le rideau que l'artiste y avait adopté.

—Est-ce fait ? demanda le prince avec une sorte d'impatience.

Au lieu de répondre, Adrien se dirigea vers le chevalet sur lequel était posée sa toile, et l'apporta au milieu de l'atelier, devant la fenêtre, en pleine lumière.

Puis il releva brusquement la serge verte, et exposa son œuvre aux yeux du nabab.

Celui-ci ne put réprimer un mouvement de surprise et d'admiration. Jamais rien de plus étonnamment exact n'avait frappé ses regards.

Tout à coup, il se pencha vivement en avant, comme avait fait de Coissy, pâlit et se tourna vers Adrien, sur qui il leva un œil stupéfait.

—Quoi donc ? demanda le jeune peintre. Le théâtre de cette scène n'est-il pas bien rendu ?

—Merveilleusement, au contraire, répondit le prince ébahi. —Les portraits du baron et de son jardinier ne sont-ils pas assez ressemblants ?

—Ils ne sauraient l'être davantage.

—Eh bien ! alors ?... fit Adrien avec un grand calme.

—Le portrait de l'assassin... balbutia le nabab en le montrant du doigt, où l'avez-vous pris ?

—Nulle part, répliqua l'artiste. Ne m'aviez-vous pas dit que vous ne saviez pas encore quelle physionomie lui donner.

—Sans doute ; mais pourquoi lui avez-vous donné celle-là ?

—Je ne sais, je me suis créé un personnage de fantaisie, afin de compléter l'ensemble du tableau, sur lequel faisait tache cette partie blanche que j'avais réservée ; mais cette tête ne signifie rien et je la changerai aujourd'hui même, sur les indications que vous m'apportez probablement.

—Comment ! s'écria le nabab, c'est sans intention que vous avez peint cette figure ?

—J'ai imaginé une face de scélérat quelconque, et je l'ai représentée.

—Et vous n'avez pas remarqué où cette fantaisie vous a conduit ?

—Non, fit naïvement Adrien. A quoi ?

Toujours très agité, le prince le prit par la main et l'amena devant la toile qu'il le força de regarder.

—Voyons, reprit-il, il est impossible que vous n'avez pas songé à établir une ressemblance entre cet individu et...

—Et qui ? interrogea le jeune peintre.

—Le comte d'Olligny, répondit le nabab, qui enveloppa l'artiste d'un regard scrutateur.

Celui-ci examina attentivement le personnage en question.

—C'est ma foi vrai ! fit-il, il y a quelque chose...

—Il y a quelque chose ! s'écria le prince. Dites donc que c'est son portrait frappant.

—Oh ! c'est curieux, balbutia Adrien, qui ne paraissait guère moins étonné que son riche client. C'est sans doute la haine que je ressens pour lui qui m'a inspiré malgré moi... C'est que vous avez raison, prince ! Plus je le considère, et plus je m'aperçois... Mais il est temps encore de modifier cela. Je me charge en deux coups de pinceau de rendre méconnaissable...

A ces mots, il se dirigea en toute hâte vers le tabouret sur lequel étaient déposés sa palette et ses pinceaux.

Mais le prince l'arrêta avec non moins de vivacité.

—Non, dit-il, demeurez, je vous en prie. Assurément, il est étrange que votre caprice vous ait fait choisir un personnage comme le comte d'Olligny, mais il faut respecter toutes

les fantaisies de l'artiste. Tel qu'il est, ce tableau me plaît, je le garde.

—Permettez, prince, fit observer Adrien, il y a méprise. Je ne m'étais pas aperçu, en composant cette figure, que je reproduisais les traits du comte, et si jamais ce tableau lui tombait sous les yeux...

—Vous en avez donc peur ? demanda le nabab avec un accent haineux.

—La preuve que je n'en ai pas peur, c'est que je me suis battu hier avec lui, et que je ne demande qu'à recommencer, répliqua le jeune peintre avec énergie.

—Oh ! fit le prince, j'espère que vous n'aurez bientôt plus de danger semblable à courir.

—Que voulez-vous dire ? demanda l'artiste.

—Vous serez un des premiers à le savoir, répondit évasivement le nabab ; mais dès à présent, et en remerciement du plaisir que me cause la vue de ce tableau, il est une chose que je puis vous assurer : c'est que M. d'Olligny n'épousera pas Mlle de Vorcelles.

A ces mots, il se leva.

—Je reste vous devoir, reprit-il en détournant brusquement la conversation, une somme de 5,000 francs sur cette toile, voulez-vous que je vous les donne à l'instant ?

—Y pensez-vous, prince ! se défendit Adrien. Ne sommes-nous pas des gens de revue ?

—Sans doute, mais si vous aviez besoin de cette bagatelle ou même d'une somme plus élevée... quelle qu'elle soit... ne vous gênez pas. Tirez sur moi comme si c'était sur vous-même. Du reste, dans huit jours, je l'espère, j'aurai réglé tous mes comptes avec vous.

Il sortit en adressant à Adrien un regard indéfinissable. Il avait insisté avec une attention singulière sur toutes les phrases de sa dernière réplique.

Adrien ne comprenait rien à ces mots à double entente, à ces paroles mystérieuses. Il reconduisit jusqu'à la porte le rajah, qui voulut absolument emporter lui-même le tableau qu'il était venu chercher.

Le jeune peintre le vit s'éloigner, monter en voiture et disparaître.

En entrant dans son atelier, il était rêveur.

—Maintenant, se disait-il, je ne puis plus douter, l'épreuve est décisive. Les pressentiments de Jeanne ne l'ont pas trompée, le comte d'Olligny est le vrai criminel ; sans cela, le prince Cachemire n'aurait pas souffert que je laissasse sur ma toile les traits de Raymond que j'y avais reproduits à dessein... Mais j'y pense, il n'y a que deux hommes au monde qui connaissent la culpabilité du comte : lui et Paris. Ce prince Adjir ne serait donc décidément autre que Paris ?... Oh ! cette fois, il n'y a pas d'erreur possible !

Quant au comte d'Olligny, il savourait paisiblement les résultats de son dernier sacrifice.

Cela n'était pas cher ; il l'avait dit. Pour vingt mille francs, il s'était débarrassé non seulement de la famille Dorval, mais encore d'André, qui était pour lui beaucoup plus à craindre.

La confiance qu'il ressentait, il avait réussi à l'inspirer à Mme de Vorcelles, dans le billet laconique qu'il lui avait fait tenir.

En effet, le jour même, sans affectation, à l'heure du dîner, au moment où Hélène venait, pour la forme, s'asseoir à table en face de sa mère, la baronne ramena la conversation sur ce sujet délicat.

—J'ai longuement réfléchi à la grave communication que tu m'as faite, dit-elle à sa fille. Je partage tes scrupules, et je désire comme toi m'éclairer à cet égard.

Hélène leva sur sa mère un regard étonné. La baronne disait-elle la vérité ? Était-ce un nouveau piège qu'elle lui tendait ?

—Nous avons un moyen bien simple et auquel je n'avais pas songé tout d'abord, poursuivit Mme de Vorcelles, c'est d'aller voir la famille Dorval et de l'interroger.

Hélène ne répondit pas, mais elle prêta plus attentivement l'oreille.

—Nous avons un excellent prétexte pour nous présenter, continua la baronne. On nous a recommandé ces pauvres gens, nous venons leur apporter de l'ouvrage. . .

Toujours même silence attentif de sa fille.

—Qu'en dis-tu ? lui demanda sa mère.

—Comme il vous plaira ! fit Hélène.

—Veux-tu que nous allions demain !

—Je le veux bien.

—Avant ou après déjeuner ?

—A l'heure que vous aimerez le mieux.

—Eh bien ! allons-y dès le matin.

Hélène accepta d'un signe de tête. Elle ne croyait que médiocrement aux scrupules de sa mère et n'aurait, de cette démarche, rien de favorable à son amour.

Devant l'expresse volonté de sa mère, elle avait adopté la résistance la plus terrible, la plus irritante : l'inertie passive.

Toute la journée elle demeurait enfermée dans sa chambre. Quand la baronne la faisait appeler aux heures des repas ou de la promenade, elle arrivait, rigide et froide comme une statue, silencieuse comme une tombe, obéissante comme une machine, acceptant, sans les discuter, les ordres qu'elle recevait, ou répondant froidement, sans colère aucune, presque sans expression de volonté : " Bien, mère." Mais elle ne faisait que ce qu'elle voulait.

Mme de Vorcelles se mordait les poings de dépit.

Elle aurait préféré la discussion la plus acerbe à cette obéissance ou plutôt à cette résistance automatique.

Le lendemain matin, elle fit demander à sa fille si elle était prête. Presque aussitôt Hélène parut.

—Partons, dit sa mère en l'entraînant.

Elles montèrent en coupé et se dirigèrent vers la rue Notre-Dame-des-Champs.

La baronne mit à pied à terre, suivie de la jeune fille, et se dirigea vers la loge du concierge.

—Mme Dorval ? demanda-t-elle.

—Elle n'y est pas, madame.

—Elle est sortie ? Quand rentrera-t-elle ?

—Oh ! pas de sitôt ? fit le portier.

—Mais il y a quelqu'un chez elle ?

—Personne, non madame.

—Comment ! elles ont donc déménagé ?

—Hier matin, vers onze heures.

—Où sont-elles allées ?

—Elles ne me l'ont pas dit.

—Mais enfin, que savez-vous ! interrogea Mme de Vorcelles. On ne quitte généralement pas un appartement au mois de décembre. Qu'ont-elles fait de leur mobilier ?

—Oh ! elles en avaient si peu... à peine de quoi payer le terme de janvier.

—Elles l'ont donc abandonné ?

—C'est moi qui le leur ai acheté contre paiement du terme ; elles n'ont emporté que leur linge et leurs vêtements.

Sans vous laisser leur adresse ?

—Oui, madame. Je crois cependant que ces dames ont quitté Paris, car j'ai entendu l'homme qui les accompagnait jeter au cocher de la voiture le nom de la gare de Lyon.

—N'ont-elles pas dit qu'elles reviendraient.

—Au contraire, madame ; elles m'ont dit qu'elles ne reviendraient pas.

—Ainsi, c'est tout ce que vous pouvez nous apprendre ?

—Oui, madame, mais si vous désirez en savoir plus long, il est possible que Mme Roberts ou M. Adrien vous donnent quelques renseignements. Ils ont été très bons pour ces pauvres gens...

—Merci, interrompit vivement la baronne, c'est un peu dans le même but que je venais ici, et puisque cette famille a disparu...

—Sans doute, madame, insista le portier, mais je vous remets parfaitement, vous et mademoiselle votre fille. C'est vous qui êtes venues, il y a quelques jours, chez Mme Roberts, pendant l'absence de son fils, et je vous répète que cette dame...

—C'est inutile, fit Mme de Vorcelles avec un peu d'impatience.

—Si vous voulez attendre seulement M. Adrien. Il est allé chez son encadreur, à deux pas d'ici. . .

—Merci, dit la baronne en saluant légèrement.

Elle allait se retirer, quand le concierge l'arrêta du geste.

—Tenez, quand je vous le disais, reprit-il, voilà M. Adrien qui rentre...

La baronne ne put réprimer un mouvement de dépit, Hélène pâlit légèrement.

Elles venaient de reconnaître l'artiste. Il portait précisément sous son bras une bordure dorée.

Quand il aperçut Mme de Vorcelles et sa fille il fut pour le moins aussi embarrassé qu'elles. Fort heureusement, le portier loquace vint à leur secours.

—Ces dames voulaient rendre visite à la famille Dorval, dit-il à Adrien, et je leur répondais que vous seriez peut-être à même de les renseigner sur sa disparition.

—Comment ! fit le jeune peintre, ébahi. Quelle disparition !

—Vous ignorez donc que Mme Dorval et sa fille ont quitté Paris hier ?

—Oui.

—Elles ne vous en ont pas prévenu ?

—Non, répondit Adrien, de plus en plus surpris.

Puis se tournant vers la baronne :

—Je vous en prie, madame, dit-il, ne restez pas plus longtemps sous cette porte cochère, il y fait un courant d'air glacial. Si vous voulez bien entrer un instant chez moi, je prierai ma mère de vous recevoir.

—Je serais désolée de déranger Mme Roberts à pareille heure, répliqua sèchement la mère d'Hélène, je n'étais venue ici avec ma fille que pour secourir ces pauvres gens qui nous avaient été recommandés, mais puisqu'ils ont quitté Paris, notre visite reste sans objet.

A ces mots, elle prit le bras de sa fille et s'inclina devant l'artiste.

—Monsieur, ajouta-t-elle, nous avons l'honneur de vous saluer.

Elle fit quelques pas en avant.

—Je vous demande pardon, madame, dit Adrien en l'arrêtant au passage, mais il est possible, il est même probable que je connaîtra prochainement l'adresse de Mme Dorval. Devrai-je vous la faire parvenir ?

—Ne prenez pas cette peine, monsieur, répondit la baronne qui voulut passer outre, je n'ai pas besoin de cette adresse.

—Et moi, monsieur, demanda Hélène, je vous serai obligée de me l'envoyer.

Sa mère la foudroya d'un regard de colère.

—Oui, reprit-elle d'une voix ferme, je veux savoir pourquoi l'on a fait disparaître cette famille, juste au moment où, ma mère et moi, nous espérons en obtenir les éclaircissements nécessaires. Si ce n'est pas un miracle d'habileté, il faut convenir au moins que c'est un miracle de hasard.

—En effet, dit Adrien avec amertume, c'est une véritable fatalité que d'arriver juste le lendemain du départ de la famille Dorval. Mais si cette scène n'avait été préparée que pour dépister une légitime curiosité, elle manquera son effet. Ce soir, au plus tard, j'aurai l'honneur de vous faire remettre l'adresse de la famille Dorval.

Hélène remercia Adrien par un sourire et un regard d'intelligence ; mais la baronne s'éloigna sans même le saluer du geste.

Décidément, toutes les armes dont elle voulait se servir se retournaient contre elle.

En rentrant chez lui, l'artiste prit la plume et écrivit :

" Prince,

" Pour des raisons que je vous expliquerai, si vous l'exigez, j'ai lieu de supposer que vous connaissez la nouvelle adresse de Mme Dorval. J'ai le plus grand besoin de l'avoir, ne vous serait-il pas possible de me la donner ?

“ Si Oui, merci d'avance ; si non, mes humbles excuses.

“ Votre bien reconnaissant et dévoué.

“ ADRIEN ROBERTS.”

Une heure et demie plus tard, il recevait du prince la réponse suivante :

“ Mon cher monsieur,

“ Vos désirs sont des ordres pour moi. Je ne vous demande aucune explication. Vous trouverez sous ce pli la lettre que je viens de recevoir à l'instant.

“ Votre très humble serviteur.

“ Prince ADJIR.”

La teneur de ce billet surprit l'artiste au-delà de toute expression. Il y avait, en effet, plus que de la condescendance, il y avait de l'humilité dans ces quelques lignes du prince Cachemire.

Pourquoi, en admettant même que ce faux rajah fût Paris, cet homme s'inclinait-il devant les désirs d'Adrien au point de les considérer comme des ordres ? Pourquoi cette formule finale, dans laquelle il se déclarait le “ très humble serviteur ” du jeune peintre ?

Adrien n'y comprenait rien. Il avait obtenu ce qu'il voulait, c'était le principal.

Il examina la seconde lettre, celle qui était enfermée dans le pli du prince. Elle portait le timbre de la poste de Fontainebleau, la date du 9 décembre, et le nom de M. Berger. Elle avait donc été écrite la veille avant le départ du courrier du soir.

Elle était ainsi conçue :

“ Monsieur,

“ Conformément à l'engagement que j'ai pris envers vous, j'ai l'honneur de vous envoyer ma nouvelle adresse :

“ Mme Dorval, maison Benoît, à Fontainebleau, route de Moret.

“ J'ai l'honneur de vous saluer.

“ Veuve DORVAL.”

Aussitôt Adrien glissa sous une large enveloppe la lettre qu'il avait reçue du prince, celle de la veuve, et sur l'enveloppe, il écrivit :

“ Mlle Hélène de Vorcelles, 127, rue de Verneuil.

“ De la part de M. Adrien Roberts.”

Puis il tendit la missive au commissionnaire qu'il avait fait attendre.

A onze heures, Mme de Vorcelles recevait des mains de sa fille le pli encore intact qu'on venait de lui apporter.

La baronne fut bien forcée de l'ouvrir et d'en prendre connaissance.

IV

A QUELLE ÉTRANGE SOIRÉE FURENT CONVIES ADRIEN ET GUSTAVE

Le lendemain, le bruit se répandit dans les cercles bien informés que le prince Cachemire allait définitivement quitter Paris pour retourner dans l'Inde. Lui-même avait pris soin d'en instruire tous ceux qu'il connaissait.

Comme je puis partir d'un jour à l'autre, avait-il dit, considérez cette entrevue comme la dernière et recevez mes remerciements sincères de l'accueil bienveillant et de l'hospitalité généreuse que vous avez bien voulu donner à un étranger comme moi.

Cette nouvelle se propagea avec la rapidité de la foudre.

En effet, à dater de ce jour, on ne vit plus le nabab au théâtre, au Bois, dans les réunions qu'il fréquentait le plus volontiers.

Quelques-uns voulurent aller lui faire leurs adieux et se sentèrent à l'hôtel de la place Vendôme. Il leur fut répondu que le prince Adjir ne recevait plus personne.

Adrien apprit par Gustave ces on-dit de la haute vie parisienne, et s'en montra plus que surpris. Il en fut affligé. Après ce que le prince lui avait promis, l'artiste ne pouvait croire à ce subit abandon. Il avait espéré mieux de ce mystérieux protecteur.

Cependant huit jours s'écoulèrent sans qu'on entendit parler aucunement du prince Cachemire.

Au bout d'une semaine, c'était le jeudi 17 décembre, on sonna à la porte de son atelier et Berger parut.

Adrien le reçut presque à bras ouverts.

L'intendant s'inclina, digne et glacial, comme il était toujours.

— Monsieur, dit-il, mon maître s'est absenté de Paris pendant quelques jours pour régler différentes affaires. Il n'a pas pu venir vous voir et m'a prié de l'excuser auprès de vous.

— Le prince me fait beaucoup d'honneur, répondit le jeune peintre. Je n'ai aucun titre à réclamer de semblables égards.

— Pardon, monsieur, répliqua Berger. Mon maître est resté votre débiteur d'une somme de cinq mille francs, m'a-t-il dit, et vous auriez pu supposer qu'il vous avait oublié.

— Je ne l'ai jamais pensé, fit l'artiste. D'ailleurs, je me considère déjà comme amplement payé de la commande qu'il a daigné me faire.

— Alors, monsieur, reprit l'intendant, je me sens plus à l'aise pour m'acquitter de la mission dont je suis chargé. Le prince aurait fait cette démarche lui-même, s'il n'avait craint d'essuyer un refus.

— Parlez, dit Adrien étonné.

— C'est un véritable service que je réclame de votre complaisance, continua Berger. Il aurait voulu vous prévenir un peu plus tôt de ce qu'il désire obtenir de vous, mais le temps lui a manqué. Veuillez l'excuser encore de cette inconvenance.

— C'est entendu, fit le jeune peintre, que tant de précautions oratoires commencent à impatienter.

L'intendant s'inclina de nouveau.

— Mon maître vous serait donc obligé, au-delà de toute expression, de vouloir bien venir chez lui, ce soir, à neuf heures.

— Rien n'est plus facile, répondit Adrien. Que ne le disiez-vous tout de suite ?

— C'est que ce n'est pas tout, continua Berger. Connaissant les liens d'amitié qui vous unissent à M. de Coissy, mon maître vous prie encore d'obtenir de ce monsieur que, toute affaire cessante, il veuille bien vous accompagner.

— Comment ! s'écria le jeune peintre. Est-ce qu'il s'agit d'une affaire d'honneur ?

— Je l'ignore, monsieur. Tout ce que je sais, c'est que le prince attache une grande importance à votre réponse, et qu'un seul jour de retard serait préjudiciable à ses desseins.

— Je serais heureux de lui être agréable, fit Adrien, et, pour ma part, je vous promets d'être exact, mais je ne sais pas si Gustave...

— Est-il chez lui en ce moment ?

— Sans doute. Il est midi, c'est l'heure de son déjeuner.

— Si vous vouliez bien prendre la peine d'y aller, proposa Berger, vous trouverez à la porte un coupé que j'ai ordonné de mettre à votre disposition, qui vous ramènera ici.

— Comme il vous plaira, dit l'artiste.

— Tout ce que je vous demanderai, ajouta l'intendant, c'est la faveur de vous accompagner chez M. de Coissy, afin que je puisse rapporter à mon maître la réponse qu'il vous aura faite.

— C'est tout simple, fit Adrien. Donnez-moi seulement le temps de m'habiller.

— Je suis à vos ordres, monsieur.

Adrien sortit de l'atelier et revint au bout de dix minutes.

— Partons, dit-il brièvement.

Berger le suivit avec une docilité sans exemple, ouvrit la portière du coupé, qu'il referma sur l'artiste, et monta sur lo siège, à côté du cocher.

La voiture s'ébranla et roula bientôt avec une rapidité effrayante.

Le jeune peintre était très intrigué.

Les précautions qu'avait prises l'intendant, l'air solennel qu'il avait affecté, semblaient présager quelque chose de grave et d'inattendu.

Vingt-cinq minutes plus tard, le coupé s'arrêtait rue de Provence.

Adrien mit pied à terre, et monta chez de Coissy, toujours escorté de Berger.

Ainsi qu'il l'avait pensé, Gustave n'était pas sorti.

L'artiste lui raconta la visite qu'il venait de recevoir, ce qu'on avait réclamé de sa complaisance, et ce qu'il avait promis. Enfin, il fit part à de Coissy du désir qu'avait manifesté le prince.

Gustave hésita pendant quelques instants.

Lui aussi flairait quelque chose de grave dans cette démarche singulière du rajah.

—Allons ! fit Adrien, c'est oui ou c'est non. L'intendant du prince attend ta réponse dans l'antichambre, décide-toi.

—C'est que ce diable de sauvage vous a des allures si bizarres... murmura Gustave pensif.

—Raison de plus, insista l'artiste.

—Cela nous sortira de la routine ordinaire.

—Tu le veux ! fit de Coissy. Soit ! Pour toi, j'y consens, mais que le diable l'emporte ! Je le croyais déjà en route pour les Grandes-Indes, ton rajah.

—Moi aussi, dit Adrien. Aussi ai-je été très surpris, je ne te le cache pas, de voir paraître son ombre, Berger ; mais pouvais-je refuser à un ancien ami de mon père le léger service qu'il me demandait !

—J'ai donné ma parole, n'en parlons plus, répondit Gustave. Ce soir, à huit heures et demie, viens me prendre chez Tortoni.

—En grande tenue ?

—Toujours. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Adrien le quitta et rejoignit Berger dans l'antichambre.

—Dites à votre maître que M. de Coissy consent à m'accompagner et que nous serons exacts, fit brièvement l'artiste.

L'intendant le remercia sans se départir de la gravité et du respect excessif qu'il n'avait cessé de témoigner, puis il fit un signe au cocher, et le coupé, dans lequel Adrien venait de remonter, le reconduisit chez lui à la même allure vertigineuse.

Le soir, à huit heures, le prince Cachemire était seul dans ce magnifique salon qui faisait, depuis dix-huit mois, l'admiration du Paris élégant. Mais, cette fois, il n'était pas nonchalamment étendu sur des coussins moelleux, il n'avait plus cette pose indolente et accablée dans laquelle on le surprenait généralement.

Il marchait à grands pas dans la vaste pièce, la tête penchée sur la poitrine, absorbée dans une pensée opiniâtre.

Le sourire avait disparu de ses lèvres, son regard, ordinairement voilé par ses longs cils noirs, brillait d'un feu sombre. Son visage était animé d'une expression de volonté indomptable, presque terrible.

Sa haute taille se redressait fièrement et résolument. Ce n'était plus le type paresseux et légèrement efféminé des peuples de l'Orient, c'était un homme robuste, vigoureux, énergique.

De temps à autre, il s'arrêtait, consultait, feuilletait des papiers alignés sur une large table.

—Oui, murmurait-il, tout y est, je n'ai rien oublié.

Puis il interrogeait la pendule, et reprenait sa promenade avec plus d'agitation que jamais, à mesure que les aiguilles se rapprochaient de l'heure fixée, par Berger, à Adrien et à Gustave.

À neuf heures moins un quart il frappa sur un timbre.

Berger parut.

—Ceux que j'attends sont-ils arrivés ? interrogea-t-il.

—Oui, monseigneur.

—Bien. Souviens-toi des ordres que je t'ai donnés.

—Soyez tranquille, fit Berger.

Il se retira.

Au moment précis où neuf heures sonnaient, la porte du salon s'ouvrit.

Adrien et Gustave, irréprochablement habillés et cravatés de blanc, furent introduits sans avoir été annoncés.

Le prince alla au devant d'eux avec empressement et leur offrit un siège.

—Merci de votre exactitude, messieurs, dit-il en s'efforçant de sourire.

Les deux amis échangèrent un regard d'intelligence... Ils étaient presque effrayés du bouleversement qui s'était opéré dans la physionomie du rajah.

Ils jetèrent autour d'eux un coup d'œil curieux.

Le salon était éclairé comme s'il se fût agité d'une réception extraordinaire. Les tentures d'or et de soie, les glaces, le lustre, les appliques, les cristaux dont ils étaient ornés, formaient des gerbes éblouissantes dont les feux se croisaient en rayons capricieux.

Au beau milieu de cette magnificence, comme une tache sombre dans ce ruissellement de lumières et de tentures éclatantes, était accroché un tableau, un seul, qu'Adrien reconnut sans peine, et sur lequel les yeux de Gustave se fixèrent avec étonnement : celui que le prince Cachemire avait commandé au jeune peintre.

Instinctivement, les deux jeunes gens se regardèrent. Sans savoir quel rôle ils étaient appelés à jouer, ils pressentaient que ce n'était pas à une soirée banale qu'ils allaient assister.

Le prince sembla deviner leur pensée.

—Je vous demande pardon, messieurs, dit-il, mais il m'est impossible de vous apprendre ce que j'attends de votre complaisance.

Cinq minutes après, la porte s'ouvrit de nouveau.

C'était le comte d'Olligny.

Il manifesta quelque surprise en apercevant Adrien ; mais il recouvra presque aussitôt son aplomb, et répondit avec aisance au salut muet que lui adressèrent l'artiste et de Coissy.

Quant au prince, il laissa échapper un sourire étrange.

—Maintenant, dit-il, je m'explique.

Il avait avancé pour le comte un fauteuil placé de telle sorte que celui-ci tournait le dos au tableau d'Adrien.

Le prince resta debout, devant la table qu'il avait fait dresser, ayant à sa gauche Adrien, à sa droite Gustave, en face de lui Raymond.

—Monsieur, dit-il au comte, vous avez reçu de moi une lettre dans laquelle je vous priais de passer chez moi pour affaire urgente.

M. d'Olligny fit un signe d'assentiment.

—Si je me suis permis de vous déranger, continua le nabab, c'est que je recevais jour par jour le bulletin de votre santé, et que je savais que votre blessure était à peu près guérie.

Puis, se tournant vers Adrien et Gustave :

—Quant à vous, messieurs, poursuivit-il, si j'ai pris la liberté de réclamer votre présence, c'est afin que vous soyez témoins de l'entretien que je vais avoir avec le comte, et surtout afin que vous puissiez en déposer au besoin.

—Tout à l'heure vous comprendrez pourquoi j'ai dû prendre ces précautions.

—Permettez-moi seulement de vous demander votre parole que, jusqu'à ce que je vous aie déliés de votre promesse, vous garderez un secret absolu sur ce que vous allez entendre. Voulez-vous me le jurer ?

—Permettez prince, fit observer Gustave, ce n'est pas nous qui vous avons prié de nous faire venir ici, c'est vous qui nous avez fait appeler. Or, jusqu'à ce que je sache de quoi il est question, je prétends garder mon libre arbitre, et ne veux par conséquent pas engager ma parole.

—À votre aise, monsieur de Coissy, répondit le nabab. Personnellement, il m'importe peu que vous gardiez le silence. Ce n'est donc pas votre refus qui m'arrêtera. Je m'en rapporte à votre loyauté.

—Je vous prévient que je ne prends non plus aucun engagement, fit M. d'Olligny.

—Vous sentez bien que si je ne vous ai rien demandé, répliqua ironiquement le prince, c'est que je suis sûr d'avance de votre discrétion.

Quant à Adrien, dont les confidences de Jeanne et le tableau qu'il venait de faire avaient confirmé les soupçons, il prêtait une oreille avide.

Le voile qui recouvrait le passé de Raymond allait-il se déchirer ?

—Voyons, prince, que nous voulez-vous? fit M. d'Olligny avec humeur. Que signifient ces convocations individuelles?

—Monsieur le comte, dit gravement le rajah, j'ai l'honneur, au nom de Mme Dorval, de vous demander votre main pour sa fille Lucie.

Au lieu de répondre, Raymond leva sur le nabab un regard interrogateur, comme pour s'assurer que celui-ci parlait sérieusement. Quand il le vit calme et impassible, il sourit et haussa les épaules avec mépris.

—J'ai réuni pour elle tous les papiers nécessaires à l'accomplissement de cette cérémonie, reprit le prince Cachemire sans se déconcerter; nous avons deux jours pour faire à la mairie et à l'église les démarches nécessaires, et dans onze jours, à partir de dimanche prochain, le mariage sera célébré.

—C'est une plaisanterie, je pense? fit le comte qui refusait encore de croire à la réalité d'une semblable proposition.

—Du tout, monsieur, je vais vous en donner la preuve. Voici les actes de décès de vos père et mère, l'extrait du rapport de l'officier commandant le pénitencier de Sainte-Marie à la Guyane, constatant la disparition et la mort du père de Lucie, l'autorisation de sa mère... tout y est, vous le voyez? ..

—Alors, c'est donc une mystification? demanda Raymond d'une voix menaçante.

—Pas le moins du monde. Mme Dorval, à qui je m'intéresse, réclame l'exécution d'un engagement que vous avez pris envers sa fille.

—Mais vous ignorez donc que cette femme ne se nomme pas Mme Dorval, pas plus que sa fille ne se nomme Lucie.

—Elles m'ont tout avoué, répondit le prince. Je sais que Mme Dorval n'est autre que Jeanne Ferdinand et que Lucie, ou plutôt Julliette, est la fille née en légitime mariage de Jeanne et de Ferdinand, dit Paris, mort à Cayenne, où il avait été transporté.

—Eh bien! alors... ricana Raymond, comment avez-vous pu supposer que j'épouserais Mlle Ferdinand, la fille d'un forçat?

—D'abord parce que vous en avez pris par écrit l'engagement que voici.

A ces mots, le prince mis sous les yeux du comte la promesse de mariage qu'il avait souscrite.

—Mais vous savez bien que cela n'a aucune valeur, fit dédaigneusement M. d'Olligny.

—Ensuite, poursuivit froidement le nabab, parce que vous n'ignorez pas que Paris était innocent, et que s'il s'est volontairement vous à l'infamie, c'est par suite de circonstances demeurées inexplicables.

—Oui, dit négligemment le comte, je sais que le bruit de son innocence a couru.

—Mieux que cela, il a survécu à sa condamnation.

—Bon! Mais à qui espérez-vous faire croire de pareilles balivernes? interrogea Raymond.

—Mais à tout le monde; à vous surtout! riposta le prince avec le plus grand calme.

En même temps il regardait en face le comte, qui baissa les yeux, rougit et se détourna.

—C'est que tous les bruits qui ont couru à ce sujet ne sont pas venus troubler votre tranquille paix, reprit le nabab, et pourtant... Dieu sait ce qu'on a pensé, ce qu'on a dit, ce qu'on a fait!

—Qu'a-t-on donc fait? demanda vivement Raymond.

—Levez-vous, comte, dit le prince avec douceur, et regardez le tableau qui est derrière vous, il est très bien éclairé en ce moment.

M. d'Olligny se dressa brusquement, se retourna et s'approcha de la toile.

Mais à peine y eut-il jeté les yeux qu'il revint vers le prince, l'œil injecté de sang, blême, la lèvre frémissante.

—Qui a fait cela? rugit-il. Quel est le misérable qui a osé?... Où est-il? C'est une calomnie infâme, entendez-vous!

—Je le crois, comte, fit le prince, et cependant ce tableau, qui vous émeut si fort, concorde parfaitement avec la déclaration signée par Paris et qu'il a fait parvenir à sa veuve.

—En admettant qu'elle existe, cette déclaration est fautive, je le soutiens d'avance; mais elle n'existe pas, c'est impossible.

—La voici, dit le nabab, en prenant sur la table un des papiers qu'il y avait entassés. Je vais vous en donner lecture.

—Jamais! Je ne veux pas l'entendre? protesta Raymond avec énergie. Ainsi c'est pour tenter de me déshonorer que vous m'avez fait venir ici! Et vous avez cru que j'assisterais de sang-froid à cette stupide palinodie! Je vous cède la place, prince; mais dussé-je vous faire rentrer dans la gorge avec un poignard les paroles que vous avez prononcées....

Incapable d'en dire plus long, tant la colère l'étouffait, il étendit vers le prince son poing fermé, et se dirigea vers la porte.

Mais, par un mouvement rapide, le nabab se jeta au-devant de lui.

—Vous ne sortirez pas! dit-il résolument.

—C'est donc dans un guet-apens que vous m'avez attiré! hurla Raymond.

—Non, je vous ai cité devant un tribunal d'honneur, ne voulant pas encore m'adresser à un autre, mais vous ne sortirez pas d'ici, je vous le répète, avant de m'avoir entendu jusqu'au bout.

M. d'Olligny recula terrifié.

Le prince Adjir revint vers Adrien et Gustave, que paralysait l'étonnement.

—Prenez patience, messieurs, dit-il. Je n'accuse que les preuves en main, et nous ne sommes pas au bout, vous allez voir.

—Je commence par la déclaration de Paris; écoutez bien:

—Au moment de paraître devant Dieu, sur mon honneur et sur mon salut éternel, je jure que je ne suis pas coupable du crime pour lequel je me suis laissé condamner aux lieu et place de Raymond d'Olligny, qui, le soir même du vol, vers neuf heures et demie, est venu m'emprunter les habits que l'on a retrouvés le lendemain de l'attentat.

—Je jure qu'en consommant ce sacrifice, j'ai agi de mon plein gré, sans même avoir consulté Raymond, et uniquement pour sauver du déshonneur et de la mort le nom et la personne du comte d'Olligny, mon bienfaiteur.

—Je jure enfin que ceci est la vérité, rien que la vérité, désirant que cette déclaration soit remise à ma femme pour lui servir ce que de droit, mis sous la condition expresse qu'elle n'en fera usage qu'après la mort du comte d'Olligny.

Le prince se tut et se tourna vers Adrien et de Coissy.

—Si l'on prétendait que cette pièce est fautive, reprit-il, rien ne serait plus facile que de détruire cette assertion. L'authenticité de l'écriture est palpable et peut être vérifiée sur l'heure, car voici la déclaration de Paris, et voici plus de vingt lettres adressée par lui à sa femme; voici en outre des comptes dressés par lui et approuvés par son ancien maître.

A ces mots, le prince mit sous les yeux des deux jeunes gens les documents qu'il avait en réserve.

En effet, il ne pouvait y avoir aucun doute à cet égard, c'était bien la même main qui avait tracé cette déclaration, ces lettres, ces comptes.

Adrien surtout les examinait avec une attention rigoureuse. Il soupçonnait le prince d'être Paris en personne, et voulait comparer l'écriture de Paris avec celle des billets qu'il avait reçus du rajah?

Il fut tout décontenancé en découvrant que ces deux écritures n'avaient pas entre elles la moindre ressemblance. Mais il n'eut pas le temps de s'arrêter à ce détail puéris, relativement aux circonstances dans lesquelles il se trouvait.

La culpabilité de Raymond était évidente pour lui et pour Gustave.

Raymond ne protestait plus, ne menaçait plus. Livide, atterré, le corps brisé, les bras pendants, il ne semblait même plus entendre ce qui se passait autour de lui.

Cependant il ne pouvait pas se rendre ainsi sans combattre. Il se redressa, résolu à lutter encore.

V

QUELS ARGUMENTS FIT VALOIR LE PRINCE CACHEMIRE

Le prince tenait les yeux obstinément fixés sur Raymond comme pour juger de l'effet que ses accusations avait produit.

—Et maintenant, demanda-t-il, consentez-vous à épouser Juliette ?

—Non, répondit le comte avec énergie. Tout ce que vous venez de dire, de montrer est faux, archifaux. Tout, depuis le crime dont vous me prétendez coupable, jusqu'à ce rôle de juge d'instruction que vous vous arrosez au nom de Jeanne Ferdinand. Êtes-vous seulement bien sûr que Mme Dorval soit la femme de Paris ?

—En douteriez-vous par hasard ? demanda le prince avec un singulier accent

—Qui me le prouve, reprit M. d'Olligny. On ne sait même pas ce qu'est devenue la famille. J'ai fait offrir dernièrement trente mille francs à Lucie pour assurer l'avenir de son enfant, elle les a refusés. Il y a cinq ou six jours, j'ai tenté de revenir à la charge, je voulais doubler la somme... Mme Dorval et sa fille avaient disparu. Ou sont-elles à présent ? Qui le sait ? Qui peut le dire ?

Le nabab ne daigna même pas répondre. Il se contenta de frapper sur un timbre.

Aussitôt, comme dans une féerie, deux femmes parurent à la porte du salon. L'une d'elles tenait un enfant dans ses bras. Le comte ne fut pas maître d'un mouvement de colère en les apercevant.

Quant à Adrien, il reconnut également Mme Dorval et sa fille, car il se leva pour les saluer.

Elles lui rendirent son salut avec un joyeux empressement.

—Approchez, leur dit le prince.

Elles s'avancèrent jusques auprès de la table.

—Comment vous nommez-vous ? leur demanda le rajah.

—Jeanne Taboureux, femme Ferdinand, répondit la plus âgée.

—Et vous ? continua le prince en s'adressant à la plus jeune.

—Juliette Ferdinand, dit-elle, les yeux baissés.

—L'enfant que vous portez dans vos bras est le vôtre.

—Oui, prince.

—Et celui de Raymond d'Olligny ?

—Oui, prince.

—Vous le jurez ?

A cette question, elle releva les paupières et promena sur les témoins de cette scène un regard assuré.

Puis étendant solennellement la main.

—Sur la vie de cet enfant, je le jure ! prononça-t-elle nettement.

—Il suffit, dit le nabab, vous pouvez vous retirer.

Et il les congédia du geste, gardant un silence et une immobilité absolus, jusqu'à ce que la porte se fût refermée sur elles.

—Quelles preuves exigez-vous encore ? dit-il alors à Raymond avec une patience et une douceur inouïes

—Aucune, répliqua le comte, les dents serrées, mais je ne vous reconnais pas le droit de vous immiscer dans ma vie, de peser ma conduite, de me juger. Vous avez échafaudé mensonges sur mensonges pour m'arracher un consentement que je refuse, mais qui êtes-vous vous-même pour vous poser en redresseur de torts, presque en magistrat ?

—Je suis celui qui a reçu les confidences suprêmes de Paris mourant, répondit gravement le prince Cachemire, celui qui a promis à sa mémoire de la réhabiliter, à son amour de veiller sur sa veuve et sur sa fille. Or, je vous en avertis, je serai inflexible.

—Les événements et votre cynique dépravation m'ont forcé de suivre une autre voie. Après avoir déshonoré le père, vous avez déshonoré la fille — et peut-être avez-vous accompli à dessein ce calcul odieux.

—Aujourd'hui, pour rendre l'honneur à Juliette, je veux bien oublier la promesse que j'ai faite à la mémoire de Paris.

Je vous laisserai porter haut un nom que vous avez voué vous-même à l'infamie, mais à la seule condition que vous épouserez Juliette. Le voulez-vous ?

—Non ! fit Raymond avec force. Vous n'avez pas ce droit ! Les moyens que vous employez ne sont qu'un chantage ignoble, devant lequel je ne céderai pas.

—Ainsi, demanda le prince dont le regard s'alluma d'un éclair de haine, vous refusez encore ?

—Toujours, répondit le comte d'une voix rauque.

—Messieurs, reprit le nabab en se tournant vers de Coissy et vers Adrien, je vous prends à témoin que c'est M. d'Olligny qui m'y contraint. Je vais donc faire valoir d'autres arguments, pour essayer une dernière fois de le décider.

Cette fois, Adrien et Gustavo étaient tout à fait disposés en faveur du prince Adjir. Ils sentaient que le rajah, en poursuivant l'œuvre qu'il avait entreprise, servait, en même temps que les intérêts de l'artiste, ceux de la société toute entière.

En effet, à présent qu'il était démasqué, le comte n'était plus ce rival redoutable qui était venu se placer entre l'amour d'Adrien et celui d'Hélène.

D'ailleurs, mieux que personne, le jeune peintre savait que le prince disait la vérité. Il avait été le confident de Jeanne, il connaissait le long récit de ses malheurs.

Quant à de Coissy, il n'ignorait aucun des bruits fâcheux qui avaient couru sur le compte de Raymond. Il voyait ces bruits se confirmer, prendre un corps, il écoutait avidement.

Le prince les examinait tour à tour et semblait étudier sur leur visage les impressions qui s'y reflétaient.

—Voulez-vous, reprit-il en s'adressant à M. d'Olligny, que je vous explique à l'aide de quelles ressources vous avez acheté votre propriété de Triel ? Je vais vous le dire.

—Du vivant de votre père, alors qu'il ne vous servait par système qu'une pension de quinze cents francs par mois, vous avez payé trois cent mille francs de dettes, vous avez acheté une propriété de huit cent mille francs, non pas tout d'un coup, car il ne fallait pas éveiller les soupçons ; mais peu à peu, jusqu'à ce que vous ayez mangé les cent mille francs que vous gardez prudemment pour vivre.

—Vous vous êtes efforcé de faire croire que vous aviez gagné à la Bourse cette somme totale de douze cent mille francs. Tous, ou presque tous, ont été dupes de votre habileté, car eux-là ne pouvaient pas deviner que ces douze cent mille francs représentaient exactement le chiffre de la somme volée au baron de Jouve, et qui n'a jamais été retrouvée.

Raymond ne répliqua pas. Il sourit et haussa dédaigneusement les épaules.

—Ceci soit dit pour mémoire, continua le prince, car j'ai des arguments plus sérieux à invoquer. J'y arrive.

—Cette fortune que le vol et l'assassinat vous avaient donnée, ne vous suffisait pas, monsieur le comte. Les cent cinquante mille francs de rente de votre père vous empêchaient de dormir. Le pauvre homme était devenu paralytique ; il avait besoin de soins spéciaux et pressés. Le corps seul vivait en lui ; l'intelligence, la pensée, le mouvement s'étaient éteints. Cette mort des facultés pesait à votre convoitise, car elle ne vous permettait pas de jouir librement des richesses que vous ambitionniez. N'est-il pas vrai, monsieur d'Olligny ?

Adrien et de Coissy se regardaient effrayés.

Le prince allait-il donc accuser Raymond d'avoir assassiné son père, comme le bruit s'en était répandu ?

Quant à Raymond, il était livide et dardait sur le rajah son œil hagard.

—Alors, feignant une sensibilité menteuse, poursuivit impitoyablement le nabab, vous faites venir près de vous ce vieil enfant, vous lui prodiguez des soins hypocrites, vous étonnez le monde par vos attentions perfides. Mais vous attachez en même temps au service de votre père votre âme damnée, André, ce valet effronté, ce valet menteur, voleur et assassin, ce Judas qui vous a vendu son bras pour trente mille francs, et qui m'a livré votre secret pour soixante mille, et comme vous n'avez

pas même le courage de votre lâcheté, c'est lui que vous chargez de tuez le cadavre qui vous gêne...

—Vous en avez menti ! cria Raymond. Vous êtes un misérable !

Il étreignait avec son mouchoir la sueur glacée qui baignait ses tempes, qui inondait son visage.

—Oh ! ..soyez tranquille, riposta froidement le nabab, je n'avance rien que je ne puisse affirmer. J'ai mis dix-huit mois à réunir ces preuves, mais je les tiens. Toutes, entendez-vous ? ajouta-t-il d'une voix sonore. Toutes !...

— Et cet André, qui vous obéit servilement, précipite du haut de la berge le fauteuil roulant du paralytique, il crie, il appelle

En disant ces mots il montra une feuille de papier posée sur la table devant lui.

—C'est un abominable tissu de calomnies ! hurla Raymond hors de lui. Et je n'ai pas une arme sous la main ! Ah ! vous me rendez raison, qui que vous soyez, monsieur ! Dussé-je vous souffleter et vous cracher au visage !

Le rajah se prit à sourire et frappa deux coups sur son timbre, au moment où le comte exaspéré se dirigeait vers la porte.

Mais avant qu'il fut arrivé, cette porte s'ouvrit, et un homme parut sur le seuil.

En l'apercevant, M. d'Olligny recula épouvanté, fit quelques



En l'apercevant, M. d'Olligny recula épouvanté.

au secours, on croit à un accident, on arrive, on fouille le lit de la Seine, mais il a bien soin de diriger les recherches à l'endroit où n'est pas sa victime. Il ne faut pas qu'on la retrouve vivante, car cette fortune que vous venez d'acquérir au prix d'un parricide vous échapperait. En effet, ce n'est qu'au bout de trois quarts d'heure que l'on ramène sur la berge le corps du comte d'Olligny. Il était bien mort, cette fois ! Son fils l'avait achevé.

—Messieurs, protesta Raymond de la voix et du geste, ne croyez pas à cette horrible calomnie. Cet homme en a menti, je vous le répète, je vous le jure !

—Ne vous parjurez pas ! interrompit le prince, voici une déclaration signée d'André en personne par laquelle il vous accuse et s'accuse lui-même du crime que vous lui avez fait commettre.

pas en arrière, chancela, et vint retomber lourdement sur fauteuil qu'il occupait pendant ces étonnantes assises.

Celui qui venait d'entrer était ce même individu que de Coissy avait vu chez le prince, le jour où il était allé lui porter la lettre d'Adrien.

C'était André.

—Approche ! ordonna brièvement le rajah.

Le valet de chambre s'avança lentement, servile, le dos rond, la tête basse.

—Reconnais-tu cette déclaration ? lui demanda le prince, en lui montrant le papier qu'il venait de soumettre à Adrien et à Gustave.

—Oui, monseigneur.

—Reconnais-tu que c'est toi qui l'a écrite et signée de ta propre main ?

—Oui, monseigneur.

—Et tu affirmes que ce qu'elle contient est l'exacte vérité ?

—Je l'affirme, répondit André.

À ces mots, le comte éperdu se jeta sur lui et le prit au collet.

—Misérable traître ! cria-t-il, en le secouant avec force, c'est donc toi qui m'as vendu.

André courba l'échine, mais n'essaya pas de se défendre.

—Et tu oses soutenir, continua Raymond, que c'est moi qui t'ai donné l'ordre de... de...

Il balbutiait, n'osant pas achever sa phrase.

—Oui, répondit résolument le valet, à qui le trouble de son ancien maître rendit aussitôt son courage.

—Mais tu sais bien que tu mens, scélérat, avoue donc qu'on t'a payé pour porter contre moi cette monstrueuse accusation !

—Ah ! dame... j'en conviens, fit cyniquement André. Vous pensez bien que je n'ai pas livré pour rien un secret qui me compromet au moins autant que vous. Pas si bête !... C'est votre faute aussi, ajouta-t-il avec humeur. Pourquoi marchandez-vous tant le service que vous demandez !

—Comment ! s'écria Raymond, à qui la fureur fit perdre la présence d'esprit, ne m'as-tu pas extorqué déjà cinquante mille francs !...

Il s'arrêta tout à coup, épouvanté de ce qu'il avait laissé échapper.

—Vous le voyez, messieurs, fit vivement le prince, M. d'Olligny vient de se trahir lui-même en discutant avec son complice.

Et tandis que le comte, anéanti, s'affaissait sur son siège, il montra du doigt la porte à André :

—Va, lui dit-il, je n'ai plus besoin de toi pour aujourd'hui.

Le valet sortit comme il était entré, rampant comme un chien sous le fouet du maître.

Et maintenant, pour la dernière fois, reprit le rajah, comte d'Olligny, voulez-vous épouser la fille de celui que vous avez déshonoré ?

Raymond écrasé ne répondait pas.

—Songez, continua le prince, que si vous ne vous soumettez pas aux conditions que je vous impose, demain, je remets au parquet le dossier que j'ai rassemblé ; demain, vous serez arrêté comme voleur, assassin et parricide...

Le comte jeta sur le nabab un regard éperdu.

—Si vous acceptez, au contraire, j'oublie tout ce qui s'est passé pour ne voir en vous que le mari de Juliette Paris, acheva le prince.

M. d'Olligny eut un sourire amer. Du doigt, il désigna silencieusement Adrien et Gustave.

—Ces messieurs voudront bien se rappeler, je l'espère, que je me suis fié en leur honneur, dit le rajah, comprenant ce qui se passait dans l'esprit de Raymond. Ils oublieront aussi ce qu'ils ont entendu.

De Coissy se leva, calme et digne.

—En faveur de Juliette, de l'innocente victime de tant d'événements sinistres, je promets de garder éternellement le secret, dit-il.

—Quant à moi, ajouta Adrien, je connaissais depuis longtemps l'histoire de Paris et l'accusation qui planait sur M. d'Olligny. Je m'engage donc sans peine au silence que j'ai religieusement gardé jusqu'à ce jour.

Le visage du comte s'éclaircit subitement.

—Vous le jurez ? fit-il, haletant de crainte et d'espérance.

—Sur l'honneur ! dirent à la fois les deux jeunes gens.

Raymond hésita quelques secondes, mais l'instinct de la conservation l'emporta enfin sur la vanité.

—Eh bien !... dit-il avec effort, j'accepte...

Le prince s'inclina devant lui, sans manifester la moindre joie du succès qu'il venait de remporter.

—Il ne me reste donc plus, reprit-il, qu'à vous informer des précautions que je vais prendre pour assurer l'exécution de votre promesse.

—Donc, jusqu'au jour où sera célébrée cette union, je vais remettre en mains sûres ce dossier, sous enveloppe cachetée de mon sceau, avec ordre formel de ne l'ouvrir que si je venais à disparaître. J'espère que pareil malheur ne m'arrivera pas, mais il faut tout prévoir. Dans ce cas, par conséquent, mais dans ce cas seulement, je prierai M. Adrien Roberts et Gustave de Coissy de vouloir bien joindre devant les tribunaux, s'ils en sont requis, leur témoignage aux pièces que le dossier renfermera.

Les deux jeunes gens firent simultanément le même signe d'assentiment.

—Jusqu'au jour du mariage, Jeanne et Juliette demeureront chez moi, continua le prince ; il sera célébré à la mairie de leur arrondissement, puisqu'elles sont sensées l'habiter encore jusqu'au terme de janvier, et que leurs meubles garnissent toujours l'appartement qu'elles occupent depuis six ans.

—Je désire faire même, en compagnie du comte, toutes les démarches nécessaires à l'état civil et à l'église.

—Enfin j'abuserai de la complaisance de messieurs Roberts et de Coissy en les priant de vouloir bien servir de témoins au comte ; Berger et moi, nous représenterons ceux de Juliette.

—M. d'Olligny a-t-il quelque objection à faire ?

—Aucune, répondit le comte.

—Alors, puisque c'est aujourd'hui le jeudi 10 décembre, et que la première publication aura lieu dimanche 13, le mariage sera célébré onze jours après, c'est-à-dire le mercredi 23 décembre, à dix heures du matin.

Raymond ne sourcilla pas.

—Monsieur le comte, vous êtes libre, acheva le prince. J'aurai l'honneur de vous attendre demain à midi pour hâter avec vous cet heureux événement.

M. d'Olligny salua comme si rien ne s'était passé. Que lui importait, après tout, puisqu'on lui laissait son nom, son honneur, sa fortune ! Il passerait pour avoir fait un mariage d'inclination, et tout serait dit.

Quand il se fut éloigné, le rajah respira en homme soulagé d'un grand poids.

—Messieurs, dit-il ensuite avec effusion à Gustave et à Adrien, laissez-moi vous remercier de la longanimité et de la bienveillance dont vous avez fait preuve. Personne ne sait mieux que moi quel rôle pénible j'ai imposé à votre patience ; mais quand je vous aurai dit... Quand vous serez instruits... Le jour n'est pas loin où vous connaîtrez la vérité, messieurs. Vous comprendrez alors pourquoi j'ai eu recours à vous plutôt qu'à tout autre... Excusez-moi de ne vous donner en ce moment que des lambeaux de phrases et croyez à ma gratitude sincère.

En disant ces mots, il avait posé la main sur son cœur, il avait l'air troublé, ému, presque confus.

—Comptez sur moi, prince, fit chaleureusement le jeune peintre. Vous m'avez rendu indirectement un plus grand service que vous n'en réclamerez jamais de ma bonne volonté.

—C'est égal, fit de Coissy en secouant la tête, je plains la malheureuse qui va épouser ce misérable !

—Sauvons d'abord le nom et assurons l'avenir de l'enfant, dit sentencieusement le nabab. Plus tard... nous verrons...

Sur ces paroles énigmatiques, il reconduisit les deux jeunes gens jusqu'à la porte du salon.

Il était onze heures du soir. Adrien et Gustave errèrent quelque temps sur le boulevard, devisant sur les révélations terribles qu'ils avaient entendues.

À minuit, ils se séparèrent encore préoccupés de ce personnage mystérieux à qui la foule qui avait donné le nom de prince Cachemire, et sur l'identité duquel personne n'avait jamais recueilli de renseignements certains.

En regagnant sa chambre, Adrien put enfin rêver sans crainte à son amour.

De tous les obstacles qui se dressaient devant lui, le plus dangereux avait disparu.

Le prince avait dit vrai. Le comte d'Olligny n'épouserait

pas Hélène. Mais le prince n'avait pas assez d'influence sur la baronne pour la décider à marier sa fille avec un artiste. Comment Adrien comblerait-il cet infranchissable abîme qui séparait sa pauvreté de son amour ?

Deux jours s'écoulèrent sans qu'il entendit parler ni du prince ni du comte.

Le dimanche en parcourant son journal, il découvrit à la quatrième page, à l'article *Publications de mariages*, les noms suivants :

« Entre monsieur le comte Raymond d'Olligny et mademoiselle Juliette Ferdinand. »

Plein d'une joie folle, il découpa avec ses ciseaux l'article tout entier, soulignant au crayon rouge les deux seules lignes intéressantes. Puis il mit ce fragment de journal sous enveloppe et l'envoya sur-le-champ à Hélène.

La jeune fille tressaillit en recevant ce message. Elle avait reconnu l'écriture d'Adrien.

Elle hésita un instant, mais avec une énergie toute virile, elle alla trouver la baronne.

— Tenez, mère, dit-elle, voici une lettre de M. Roberts. Ouvrez-là vous-même. Je tiens à vous prouver que, fût-ce en votre présence, je ne rougis pas d'aimer un honnête homme.

Mme de Vorcelles déchira l'enveloppe et fut très surprise d'abord de ne trouver qu'un carré de papier assez mal imprimé. Bientôt cependant le crayon rouge attira son attention ; elle parcourut rapidement les deux lignes que l'artiste avait soulignées.

— Oh ! c'est trop fort ! s'écria-t-elle avec dépit. —

Et, d'une main que l'indignation faisait trembler, elle tendit l'imprimé à sa fille.

Hélène y jeta les yeux et frissonna de plaisir.

Elle s'approcha de la baronne, ivre de bonheur, palpitante, et lui faisant un collier de ses deux bras enlacés :

— Tu verras, mère, dit-elle d'un air câlin, tu seras forcée de me le donner...

VI

DE L'ÉTONNANTE APPARITION QUI SE PRÉSENTA.

Le comte d'Olligny dévorait en silence sa rage et sa honte.

Assurément, la première pensée qui vint à un homme acculé de la sorte, c'est de sortir de cette terrible position.

Raymond réfléchit longtemps, pesa le pour et le contre, échafauda dix plans, tous mieux combinés les uns que les autres, mais un massacre général pouvait seul le tirer d'embarras.

S'il ne s'était agi que du prince Cachemire, le comte n'aurait pas hésité.

Malheureusement, cet homme avait tout prévu d'avance.

Non seulement il aurait fallu se défaire de lui, mais, de toute nécessité, il aurait fallu se défaire également d'Adrien et de Gustave, témoins compromettants ; de Jeanne et de Juliette, personnellement intéressées à la réussite du plan conçu par le nabab ; d'André, complice bien autrement redoutable que les premiers.

Puis, ces cinq personnages disparus, en admettant qu'on pût les faire disparaître sans danger, restait le formidable dossier que le prince avait rassemblé.

A qui avait-il remis ces documents accablants ? A Berger, probablement. Mais où Berger les avait-il déposés ? Nouvelle difficulté.

Le tuer, comme on pouvait tuer les cinq autres, ne servait à rien, tant que le dossier ne serait pas anéanti, car, Berger mort, on retrouverait chez lui ces preuves irrécusables.

Et puis, était-ce bien lui qui en était dépositaire ? N'était-ce pas un tiers insignifiant, un simple notaire, par exemple ?

Dans toute autre circonstance, Raymond n'aurait peut-être pas perdu courage ; mais, en cette occasion, le temps matériel lui manquait pour sortir de l'impasse dans laquelle il s'était fourvoyé.

Six assassinats et un vol suffisaient à peine à assurer sa tranquillité.

Une chose avait étonné le comte dans la combinaison formée par le nabab, et à laquelle il rendait complètement justice, c'est que celui-ci, en lui imposant pour femme la fille de Paris, n'eût pas dit un mot de l'immense fortune de Raymond.

Sans doute le fils devait naturellement hériter des richesses de son père, mais à sa mort seulement.

Or, M. d'Olligny était jeune encore ; il avait le droit de gérer sans contrôle ses propres affaires, il pouvait, à son gré disposer de ses propriétés, les vendre, les aliéner, disperser ou donner les sommes qu'il aurait touchées, les gaspiller même, ainsi qu'il avait fait dans sa jeunesse, de telle sorte que, le jour de son décès, on ne se trouvât plus qu'en présence d'une ruine absolue et d'un passif onéreux.

C'est bien ce qu'il se promettait de faire ; mais il ne pouvait comprendre que le prince eût négligé ce détail important.

Était-ce manque de prévoyance ? Il était difficile de supposer que, dans un plan si habilement organisé, cette précaution eût échappé à la clairvoyance du nabab, car elle était comme une conséquence forcée du mariage qu'il patronait.

C'était donc désintéressement ou dédain ?

Le désintéressement était stupide et faisait sourire le comte de pitié. Quand au dédain, peu lui importait. Cette humiliation de plus ne revoltait guère sa conscience.

Il en vint bientôt à ne plus considérer que comme un incident désagréable dans sa vie l'inévitable union qui était suspendue sur sa tête.

On ne lui imposait, en effet, ni cohabitation, ni donation partielle, ni rente viagère à servir ; on n'exigeait de lui que son nom. C'était un marché d'or qu'il faisait, puisqu'en échange de ce nom seulement, on lui assurait l'impunité, on lui laissait sa fortune.

D'ailleurs, l'effet était produit maintenant. La plupart de ses amis avaient trouvé comme Adrien, dans leur journal, son nom à côté de celui de Juliette.

— Tu te maries donc ? avaient-ils demandé.

— Mais oui, avait-il répondu d'un ton négligent.

— Mariage d'amour ou d'argent ?

— Panaché des deux, mon bon.

— Ta femme est jolie ?

— Charmante.

— Tu nous la présenteras ?

— Certainement, si je peux la décider à venir habiter Paris.

— Elle n'y demeure donc pas ?

— Elle n'y a qu'un pied à terre pendant l'hiver.

A peu de chose près, Raymond échangea vingt fois les mêmes demandes contre les mêmes réponses. Aux yeux du monde, il se garda bien de paraître contraint et forcé. N'aurait-il pas plus tard la ressource d'arguer d'une incompatibilité d'humeur, d'une séparation amiable, de toutes les excellentes mauvaises raisons que, de nos jours, chaque ménage tient en réserve.

Bref, tout en maugréant contre l'ultimatum qu'il subissait, il se consolait en philosophe, heureux relativement de la sécurité que lui procurait son obéissance.

Bien plus, Juliette et Gaston devenaient pour lui une véritable égide, du jour où ils porteraient son nom on ne pouvait pas le déshonorer sans les déshonorer avec lui.

Voilà surtout pourquoi il se résigna, et ne s'arrêta même pas à l'idée qui lui était venue de faire autant de victimes de tous les témoins ou complices de son infamie.

Le jeudi suivant, par les soins du prince Cachemire, de nombreuses lettres de faire part furent distribuées dans Paris à la haute fashion contenant purement et simplement l'invitation d'assister à la bénédiction nuptiale qui serait donnée aux nouveaux époux le mercredi 23 décembre.

Raymond n'avait pas cru que le nabab aurait donné tant de publicité à cette union.

Il ne s'expliqua même pas comment le prince avait si parfaitement réuni les noms de tous ceux avec lesquels il était en relations.

Aussi, à partir de ce jour-là, il n'osa plus se montrer. Cha-

cun supposa qu'il faisait à la future comtesse une cour empressée, et personne ne songea à s'en étonner.

Le mardi, Adrien et Gustave reçurent dans la matinée la visite du prince Cachemire, qui vint leur demander s'ils étaient toujours prêts à remplir le rôle qu'ils avaient accepté.

Les deux jeunes gens répondirent affirmativement.

—Je vous remercie, fit le rajah, mais j'espère que demain, après la messe, je serai à même de vous prouver encore mieux ma reconnaissance. Veuillez ne vous engager à rien jusque-là, je vous prie, car si tout marche au gré de mes désirs, je vous ménage bien des surprises.

—Que craignez-vous donc encore ? interrogea de Coissy.

—Je vous en fais juge, répliqua le prince ; ne doit-on pas tout redouter de la part d'un homme tel que le comte d'Olligny ?

—Vous a-t-il donc donné quelque nouveau sujet...

—Non, mais soyez sûr que s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne l'a pas pu. Sans cela, il nous aurait exterminés tous plutôt que de se soumettre aux humiliations que je lui inflige.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain, à dix heures précises, à l'hôtel de la place Vendôme.

Adrien et Gustave furent exacts. Quelques instants après arriva le comte, irréprochablement vêtu du pantalon gris perle, du gilet blanc et de l'habit bleu à boutons d'or, ce qui est la tenue du *high-life* en pareille occasion.

Enfin parurent Jeanne et Juliette, habillées de magnifiques toilettes de ville.

Un peu plus tard, le cortège monta dans les voitures du prince et se rendit à la mairie, où le mariage civil eut lieu de la façon sommaire et peu imposante que l'on connaît.

A midi précis, ainsi que le portaient les lettres de faire-part, les mariés firent leur entrée dans l'église.

La nef était pleine de monde. La curiosité de tous s'attachait principalement à la jeune comtesse, dont la grâce et la jeunesse soulevèrent sur son passage un long murmure approbateur.

Quand la cérémonie fut terminée, quand les jeunes époux eurent reçu les félicitations de la nombreuse assistance, ils montèrent en voiture avec leurs témoins et regagnèrent les appartements du prince.

C'en était fait ! La fille de Paris était réhabilitée, son fils avait un nom.

La jeune femme avait joué son rôle avec un tact admirable. Son embarras avait passé pour de la modestie. Nul ne soupçonna quelles angoisses cachait cette enveloppe souriante et parée.

Mais Adrien et Gustave n'étaient pas dupes de cette apparente sérénité. Ils savaient bien que Juliette ne pouvait ni aimer ni estimer un homme qui ne lui avait tendu la main que le couteau sur la gorge, et se demandaient si la comédie navrante à laquelle ils venaient d'assister n'attendait pas un autre dénouement.

Le prince n'avait-il pas dit qu'il leur ménageait bien d'autres surprises ?

Berger, qui, pour la circonstance, était pour ainsi dire le maître des cérémonies, avait introduit dans le salon la jeune comtesse et sa mère, Adrien et Gustave, et enfin le comte d'Olligny.

Raymond n'avait besoin de dissimuler envers aucun de ces personnages. Il s'assit à l'écart, jetant, pour se donner une contenance des regards distraits sur la place Vendôme.

À peine chacun avait-il pris place, qu'arrivèrent la baronne de Vorcelles et sa fille.

Ceci faisait évidemment partie des surprises annoncées par le nabab, car, en entrant, la baronne se dirigea vers Adrien, à qui elle tendit amicalement la main.

L'artiste n'en revenait pas. Le coup d'œil rayonnant que lui adressa Hélène le bouleversa bien plus encore. Quel revirement subit s'était donc fait dans l'esprit de la baronne ? Comment ! elle poussait aujourd'hui la complaisance jusqu'à faire asseoir sa fille à côté de lui ! ! !

Le jeune peintre était confondu. De Coissy, son confident, ne pouvait en croire ses yeux.

Seuls, Adrien et Hélène étaient réellement heureux dans cette réunion de sept personnes, mais ils n'osaient ni se le dire ni manifester leur ivresse.

Un silence pénible régnait dans l'immense salon.

On se sentait comme une atmosphère de plomb sur les épaules.

Berger, immobile, se tenait debout devant la porte d'entrée.

Le prince Cachemire, qui cependant avait pris les devants à l'issue de la cérémonie, ne paraissait pas.

Le comte se leva avec impatience.

—Voyons ! fit-il brusquement, finissons-en, ou je m'en vais.

En effet, il se dirigeait vers la porte, lorsqu'il la vit s'ouvrir toute grande.

Aussitôt il s'arrêta comme foudroyé.

Ses yeux, agrandis par la terreur, se fixaient avec épouvante sur la stupéfiante apparition qui s'avancait lentement à sa rencontre.

L'homme qui venait d'entrer pouvait avoir une quarantaine d'années, il avait le ton bronzé, les yeux noirs et très brillants, le nez accentué. La lèvre, rouge et pleine, était couverte par une moustache noire, longue et fournie ; sur le menton arrondi se détachait une épaisse impériale noire.

C'était une physionomie de soldat ou du moins on devinait que cet individu avait porté longtemps l'uniforme.

Sa large carrure, sa taille élevée, se dégageaient robustes et souples sous les vêtements ajustés qui dessinaient ses formes musculeuses.

Il portait un costume de garde-chasse en grande tenue.

Une casquette ronde et dure, en drap bleu, garnie d'un cor de chasse en cuivre doré, lui couvrait la tête, d'où s'échappaient quelques touffes de cheveux noirs, courts et drus.

Sa vaste poitrine se développait sous un frac boutonné, également en drap bleu, et agrémenté de passepoils jaunes.

Un pantalon gris, demi-collant, garni sur la couture de passepoils semblables à ceux du frac, recouvrait ses cuisses nerveuses, et disparaissait au-dessous du genou dans des guêtres de cuir naturel, qui s'arrondissaient sur un mollet vigoureusement accusé.

Sur le frac tranchait un baudrier large de trois doigts, rayé de bleu et de jaune, muni d'une plaque d'argent sur laquelle étaient gravés des caractères qu'on ne distinguait pas de loin. Ce baudrier se terminait par un couteau de chasse, à poignée de corne noire cannelée, à garde d'acier, enfermé dans un solide étui en peau de sanglier.

Enfin, il portait sur les épaules un fusil à deux coups, système Lefauchaux, qu'Adrien eût reconnaître à première vue pour celui qu'il avait acheté sous condition à Mme Dorval.

En apercevant ce personnage inconnu, Jeanne et Juliette n'avaient pu réprimer un mouvement de surprise.

Quant au comte d'Olligny, il continuait de reculer devant le regard fascinateur que cet homme fixait sur lui.

Enfin, toujours avec les signes de la plus grande terreur, il se laissa tomber sur un fauteuil et se voila le visage de ses deux mains.

—Paris, murmura-t-il d'une voix éteinte.

Mais si bas qu'il eût prononcé ce nom, tout le monde l'entendit.

Pour quelques-uns de ceux qui se trouvaient là, ce nom ne signifiait rien encore, mais chez Adrien il provoqua une ardente curiosité.

Quel homme avait-il devant les yeux ? Était-ce Paris ? Était-ce le prince Adjir ?

Il examinait attentivement et doutait encore.

Il lui semblait que le garde-chasse était moins grand que le rajah. Il retrouvait bien les mêmes traits, mais toute trace de tatouage avait disparu.

Il est vrai que les larges et longs vêtements que portait ordinairement le nabab le grandissaient, tandis que les habits

ajustés de Paris produisaient l'effet contraire ; mais les tatouages ?... Etaient-ils momentanément dissimulés sous une couche habilement étendue d'un onguent quelconque ?

Adrien ne put s'en rendre compte.

Hélène l'interrogeait des yeux, comme pour lui demander l'explication de ce qui se passait.

Il lui répondit, en posant gravement son doigt sur la bouche, pour lui recommander le silence et la préparer aux événements qu'il prévoyait.

Paris déposa dans un coin le fusil qu'il avait jeté sur l'épaule et vint se placer en travers de la porte d'entrée.

Le costume dont il était revêtu et que de Coissy connaissait à merveille, était celui des gardes du comte d'Olligny.

Il prit une chaise, sur le dos de laquelle il appuya ses mains comme sur la rampe d'une tribune, et, voyant que chacun attendait une explication :

— Le prince Adjir ne viendra pas, dit-il. Sa tâche est terminée ; c'est à moi qu'il appartient désormais d'achever l'œuvre qu'il a commencée. Donc, écoutez-moi bien, je vous en conjure.

— Si le prince m'a dit vrai, Mme de Vorcelles et M. de Coissy ont dû recevoir, il y a trois jours, quelques anciens numéros de la *Gazette des Tribunaux*, avec cette mention écrite à la main :

« Lire attentivement le procès de Paris. »

— C'est vrai, dit la baronne, tandis qu'Hélène faisait un signe d'assentiment.

— Je me suis même demandé pourquoi, ajouta de Coissy.

— Je vais vous le dire, répondit Paris. C'est que l'on a retrouvé aujourd'hui l'autour du crime dont cet homme a été accusé, pour lequel il s'est laissé volontairement condamner.

« Je ne suis pas tenu à la discrétion que le prince Adjir avait promise, et j'ai le droit de vous nommer le vrai coupable, car je suis Paris lui-même.

« Ma femme et ma fille sont là pour l'affirmer, et si vous hésitez à le croire, vous en aurez acquis la conviction en entendant mon nom sortir de la bouche du comte d'Olligny, qui me connaît depuis sa plus tendre enfance.

« Vous avez également été témoins de sa confusion, de son accablement, et bien certainement vous n'avez pas compris pourquoi le maître tremble ainsi devant le valet. Patience ! vous l'apprendrez tout à l'heure. Mais auparavant, laissez-moi vous raconter l'histoire de Paris, depuis le jour où il s'est enfui du pénitencier dans lequel il était interné.

« La première pensée qui vient à l'esprit de chacun est évidemment celle-ci :

« Comment se fait-il que Paris qui, par sa bonne conduite à Cayenne, avait mérité que l'on réduisit sa peine de cinq ans ; qui, au moment où il prit la fuite, n'avait par conséquent plus que cinq ans de détention à subir, n'ait pas attendu patiemment que son temps fût expiré pour revenir en France ? Et si sa tentative d'évasion a réussi, comment se fait-il encore qu'il ne paraisse qu'aujourd'hui, c'est-à-dire plus de six mois après le jour où il aurait été légalement mis en liberté, puisqu'il y a maintenant dix ans et demi qu'il a été déporté ?

« C'est qu'il n'était pas maître des événements, ce pauvre diable, dont le cœur saignait alors à l'idée que sa femme et sa fille, devenues un objet de réprobation, restaient seules et sans ressources pour lutter contre l'abandon dont elles étaient fatalement et nécessairement victimes !

« C'était chez lui une pensée tenace, incessante, qui dominait toutes les autres, à laquelle il n'eut pas la force de résister. Pour revoir Jeanne et Juliette, ses deux seules affections en ce monde, pour les sauver de la misère, les préserver de la honte qui en est la conséquence presque inévitable, il aspirait ardemment à la liberté. Pendant de longues heures, il demeurait absorbé dans ses réflexions, rêvant au moyen de se soustraire à la surveillance de ses gardiens.

« Un de ses compagnons devina son secret ; il se nommait Gallois. Il proposa à Paris de se sauver avec lui, car il était également avide de liberté, et depuis longtemps il préparait sa fuite.

Paris hésita d'abord. Il éprouvait une répugnance instinctive à s'associer avec ce misérable vulgaire, voleur récidiviste et dix fois condamné. Mais ses sinistres appréhensions eurent raison de ses scrupules, il accepta. A deux, on est plus fort contre le danger.

« Le lendemain, les deux forçats s'évadaient et remontaient dans une pirogue la rivière de la Comté.

« Au bout de quelques jours, vivant de leur pêche et de leur chasse, dormant dans les branches d'arbres, ils avaient gagné les sources de la rivière. N'ayant, pour se guider, qu'une boussole insuffisante, presque un joujou, pour arme qu'un méchant fusil à pierre, il leur fallait traverser maintenant des forêts inextricables, des océans de sable, s'étendant à perte de vue sous un soleil tropical, dont l'ardeur et la réverbération leur brûlaient les yeux.

« Comme si ce n'était pas assez d'avoir à combattre cette atmosphère embrasée, les innombrables animaux dont fourmille ce pays étrange, ils eurent encore à lutter contre les hommes. Ils étaient entrés sur le territoire des Indiens et des nègres *Bonix*.

« L'ambition à peu près unique de ces peuplades sauvages est de posséder un fusil. Or, Paris et Gallois en avaient un.

« Quelques jours plus tard, ils furent cernés par un groupe de cinq Indiens, qui, pour s'emparer de cette arme, les assaillirent à coups de flèches.

« D'un coup de hache, Paris abattit le poignet du premier qui osa porter la main sur ce fusil tant convoité ; puis il tua successivement ses quatre autres ennemis. Mais, pendant le combat, Gallois fut atteint à la poitrine par une flèche empoisonnée, et, malgré les soins que lui prodigua son compagnon, il expira bientôt sous les effets du curare.

« Seulement, dans une des haltes fréquentes que nécessitaient les chaleurs tropicales de ces contrées torrides, il avait raconté à Paris quels motifs le poussaient à désirer si violemment la lib'rté.

« C'est presque un rêve, un conte des Mille et une Nuits ! Il s'agissait d'un trésor, d'un trésor qu'il avait volé, c'est vrai, mais dont il restait depuis dix ans l'unique possesseur, sans avoir pu jusque-là non seulement en jouir, mais même en rassasier ses regards avides.

« De trois complices qu'ils étaient pour exécuter ce crime, le premier avait été tué par la victime en se défendant, le second avait été pendu ; le troisième, c'était Gallois, n'avait pas été soupçonné.

« Celui qu'ils avaient dépouillé avait été assassiné avant d'avoir eu le temps de tirer un second coup de pistolet. Les scélérats l'abandonnèrent sur la route, et, pour ne pas être découverts, enterrèrent le trésor dans un bois voisin, avec l'intention de venir le reprendre quand le bruit de cet assassinat serait apaisé.

« Mais un de ces coquins avait été vu en compagnie de sa victime ; c'était justement celui qui l'avait tuée, le second des trois bandits.

« Il fut reconnu, arrêté le lendemain matin, et lynché par la populace furieuse.

« Quant à Gallois, si la justice ne l'inquiéta pas, il ne fut guère plus heureux. Mis en éveil par cet horrible attentat, le shériff fit quitter la ville à tous ceux dont les papiers n'étaient pas en règle, et qui ne pouvaient se recommander de leur consul ou d'un notable commerçant de l'endroit.

« Gallois était précisément dans ce cas. Il fut embarqué sur l'heure, reconduit en France, arrêté par la police, au Havre, et envoyé à Cayenne pour ses condamnations antérieures, sans avoir eu le temps de toucher à la fortune qu'il avait enfouie.

Adrien et de Coissy échangèrent un regard d'étonnement. Cette histoire avait une ressemblance étrange avec celle de sir James Roberts.

Personne, du reste, que le jeune peintre et son ami, ne paraissait jusqu'ici témoigner beaucoup d'intérêt à l'histoire de Paris.

Sa femme et sa fille la connaissaient déjà, bien certainement.

La baronne et Hélène écoutaient, mais ne devinaient pas encore le dénouement de ce long récit.

Le comte déguisait ses terreurs sous les apparences d'une insensibilité dédaigneuse.

Pâris sembla comprendre la pensée de chacun des assistants.

—Je vous demande pardon, dit-il, de m'étendre aussi longuement, mais il n'est pas un seul des détails que je vous raconte qui ne soit indispensable à la vérité, et qui, de près ou de loin, ne s'adresse à l'un de ceux qui m'entendent.

—Quant à ce qui me concerne personnellement, j'abrègerai, je vous le promets, autant qu'il me sera possible.

—Avant de rendre l'âme, au milieu des malédictions et des blasphèmes dont il souilla son agonie, Gallois, ne voulant pas que ce trésor fût absolument perdu, révéla à Pâris l'endroit précis où ses richesses étaient enfouies.

—Déjà il en avait offert une partie à son compagnon, mais celui-ci en connaissait la source sanglante, il avait refusé.

—Cette fois, il accepta, non pas pour lui, mais dans l'espoir de rendre à ses légitimes propriétaires cette fortune disparue.

—Et vous allez vous intéresser davantage à l'idée qu'il avait résolu de suivre, quand je vous aurai dit le nom de la victime et le chiffre de la somme dont on l'avait dépouillée.

—La victime se nommait sir James Roberts. Il revenait à Dover, sa patrie, après avoir passé à Calcutta plus de vingt années.

—Dans la valise qu'il tenait à la main, se trouvait, en bank-notes et en pierreries, un capital de vingt millions.

Pâris ne s'était pas trompé en prédisant que ses révélations allaient produire un effet inattendu.

Adrien tressaillit, la baronne et sa fille ouvrirent curieusement les yeux ; le comte lui-même prêta l'oreille.

—Quand Pâris eut perdu son compagnon, reprit l'ancien garde, il fut épouvanté de la solitude où le plongeait cet accident. Désormais, il était seul à affronter le danger, et il n'avait pas fait encore le quart du chemin qu'il lui restait à parcourir.

—Il creusa une fosse avec sa hache, y déposa le corps de Gallois, assembla deux morceaux de bois en forme de croix et récita quelques prières.

—Quand il se releva, il avait repris courage.

—A ses pieds gisait son prisonnier, cet Indien dont il avait mutilé le poignet.

—Pendant que reposait Gallois, Pâris avait pris ce malheureux en pitié et avait pensé avec son propre mouchoir l'horrible blessure qu'il lui avait faite.

—Le sauvage s'était étonné de rencontrer chez son ennemi tant de sollicitude. Il avait suivi d'un œil stupéfait chacune des scènes qui avaient précédé, accompagné et suivi la mort de Gallois, et n'avait troublé par aucune démonstration hostile le pieux recueillement de Pâris.

—Quand il le vit se relever, interroger l'horizon d'un regard inquiet et attristé, il sourit.

—Où va mon frère blanc ? demanda-t-il.

—A Demerara.

—Pourquoi pas à Surinam ? Surinam est plus près.

—N'importe, je n'y veux point aller.

—L'Indien sourit de nouveau et montra du doigt le pantalon, la chemise de toile grise et le large chapeau dont Pâris était vêtu.

—Je sais pourquoi mon frère blanc veut aller à Demerara plutôt qu'à Surinam, dit-il, c'est que mon frère aime la liberté

—C'est vrai.

—Si mon frère veut m'écouter, il ne suivra pas cette route ; elle serait à peine praticable pour nous, elle est impossible pour lui. Il sera mort de chaleur et de soif avant trois jours

—Pâris, pour toute réponse, redressa résolument la tête.

—Écoute, reprit l'Indien avec bonté, tu m'as frappé d'aveuglement, mais tu te défendais, tu as bien fait. Tu avais le droit de m'achever avec ton tomahawk, et, au lieu de me tuer, tu m'as soigné et pansé comme tu as soigné et pansé ton ami. L'Indien n'est pas une bête fauve. Il sait ce qui est bien

et ce qui est mal. Tu as sauvé ma vie, je veux sauver la tienne.

VII

CE QU'ÉTAIT DÉCIDÉMENT LE PRINCE CACHEMIRE

—Que dis-tu ? s'écria Pâris.

—Je dis que le *Serpent noir* conduira son frère blanc dans la tribu des *Acoquas*, et qu'il lui fournira les moyens de gagner Demerara.

—Le *Serpent noir* ! c'est ton nom ?

—C'est celui que m'ont donné les guerriers de ma tribu.

—Mais vous avez donc des moyens de transport ? demanda Pâris. Vous allez donc quelquefois à Demerara ?

—Les *Acoquas* ont besoin de fusils, de poudre et de balles, répondit l'Indien. Lorsqu'ils ont fait une ample provision de fourrures et de poudre d'or, ils les échangent avec leurs frères blancs et regagnent les prairies.

—Alors j'accepte, fit Pâris qui tendit la main au *Serpent noir*.

—Celui-ci y laissa tomber la sienne. Pour Pâris, qui connaissait les mœurs indiennes, ce serrement de main équivalait à tous nos contrats. Désormais le *Serpent noir* était son ami.

—Ils se mirent en marche. Pendant la route, avec une sollicitude sans égale, Pâris pansa trois fois par jour la blessure de son compagnon, avec les herbes que celui-ci lui désigna.

—Au bout de quatre jours, ils atteignirent la lisière d'une épaisse forêt. Plusieurs fois Pâris s'était brusquement arrêté. Il lui avait semblé entendre, à diverses reprises, des bruits de branches froissées ; il avait vu les herbes onduler. Était-ce des animaux qui fuyaient à leur approche ? Il ne s'en rendait pas compte, car, pas une fois il n'avait distingué la forme de ces hôtes invisibles de la forêt.

—Enfin, à deux pas de lui, pour ainsi dire, ce même phénomène se reproduisit. Il épaula rapidement son fusil ; il allait faire feu, lorsque le *Serpent noir* l'arrêta.

—Mon frère blanc ne se trompe pas, dit-il avec un sourire satisfait.

—Mon frère deviendra en peu de temps un des plus habiles trappeurs de la prairie. Il a l'oreille fine et le coup d'œil juste. Pourtant il ne faut pas qu'il tire sur ses nouveaux frères *Acoquas*.

—Quoi ! fit Pâris, ces mouvements d'herbes, ces bruissements de Feuillage...

—Ce sont nos sentinelles qui veillent sur le kâli. Si mon frère blanc n'avait pas voyagé en compagnie du *Serpent noir*, il y a long temps que sa chevelure pendrait à la ceinture d'un de nos guerriers.

—Pâris frémit à la pensée du danger qu'il aurait couru s'il avait été seul.

—En effet, au bout de deux heures de marche, ils atteignirent une clairière, au milieu de laquelle étaient construites quelques huttes informes ; c'était le kâli des *Acoquas*.

—Le conseil des guerriers était assis en cercle autour d'un grand feu et discutait gravement. Derrière eux, à une assez grande distance, se tenaient les indiens, les femmes et les enfants. Tous paraissaient attendre avec impatience la décision prise par le conseil.

—Ce fut à ce moment que Pâris entra précédé par le *Serpent noir*, qui était lui-même un des principaux chefs de la tribu, et qui, par conséquent, avait le droit de s'asseoir au conseil.

—Il franchit donc le cercle formé par la tribu. Il raconta à ses frères comment Pâris lui avait sauvé la vie, et quel engagement il avait pris envers son sauveur, dont il vanta en même temps la force, la prudence et l'adresse.

—Oùh ! fit le Grand-Chef, le *Serpent noir* a bien parlé.

—Aussitôt il fit asseoir Pâris à sa droite et lui présenta le calumet sacré.

—Si mon frère blanc est si sage, si fort et si adroit, dit-il alors, il pourrait peut-être nous être utile.

—En quoi ? demanda Pâris.

—Les nègres Bonis, voleurs et pillards, race paresseuse et maudite, répondit le Grand-Chef, nous ont volé hier cent de nos plus beaux mustangs et cinq cents têtes de bétail. Nous voulions les poursuivre, mais le plus grand nombre de nos guerriers est absent : de sorte que non seulement nous avons été forcés de reculer notre vengeance, mais encore nous craignons que ces chiens de Bonis se jettent sur notre kâli et ne le mettent au pillage.

—Comment sont armés vos ennemis ? dit Pâris.

—Ils ont des lances et des flèches.

—Et vous, n'avez-vous pas de fusils ?

—Nous en avons, mais ils sont muets, et personne parmi nos guerriers n'a su découvrir le secret du feu.

—Combien en avez-vous ?

—Vingt-cinq.

—Avez-vous aussi de la poudre, des balles ?

—Nous en avons.

—Montrez-moi ces fusils.

—Venez. Ils sont dans le temple de Vacondah.

A ces mots le Grand-Chef se leva et fit signe aux guerriers assemblés de le suivre. Il se dirigea vers une hutte un peu plus grande que les autres et y entra. C'était le temple de Vacondah.

Dans un coin de la hutte se trouvaient, en effet, vingt-cinq fusils à pierre, que les Acoquas avaient sagement préservés de la rouille, mais dont les batteries ne fonctionnaient plus.

Pâris les démonta un à un, les graissa, les flamba, et finit par en mettre vingt en état.

Ce travail minutieux n'avait pas duré moins de quatre heures, pendant lesquelles pas un mot n'avait été prononcé par les Acoquas.

—Maintenant, dit Pâris, donnez-moi vingt de vos meilleurs tireurs.

Le Grand-Chef désigna tous les membres du conseil et huit des plus vaillants guerriers de la tribu.

—Que demain, au petit jour, ces vingt guerriers soient à mes ordres, fit Pâris.

Le lendemain les vingt guerriers étaient à ses ordres.

Pâris les fit tirer à la cible et fut assez satisfait du résultat. Alors il les dressa à se déployer en tirailleurs et à se former en carré au premier appel.

L'Indien a l'intelligence des choses de guerre. Après avoir répété dix fois cette manœuvre, les Acoquas finirent par l'exécuter assez habilement.

Toute la tribu rassemblée assistait avec une curiosité étonnée à ces exercices.

Pâris déclara que, dès à présent, on pouvait se mettre à la poursuite des nègres Bonis. Le conseil décida que le lendemain, avant le jour, on entrerait en campagne. Il fut convenu, en outre, que la tribu formerait trois corps, dont le bataillon dressé par Pâris serait le centre.

Le lendemain, en effet, les Acoquas, au nombre de deux cents environ, se mirent en marche. Ils savaient par leurs espions où se trouvait l'ennemi qu'ils voulaient surprendre.

Malheureusement, les nègres affriandés par leur premier succès, se dirigeaient de leur côté vers le kâli des Acoquas, afin de le mettre au pillage. Les deux troupes se rencontrèrent donc deux heures plus tôt qu'on ne le croyait. Celle des Bonis était trois fois plus nombreuse.

Néanmoins, les Acoquas se jetèrent sur eux en poussant courageusement leur cri de guerre.

Les deux ou trois premières décharges des tirailleurs, jointes à la grêle de flèches que les Indiens firent pleuvoir, jetèrent un trouble profond dans les rangs de l'ennemi. Une centaine de nègres tombèrent morts ou dangereusement blessés ; mais reconnaissant bientôt le petit nombre des Acoquas, les Bonis se jetèrent sur eux et les entourèrent.

Pâris poussa un cri et les tirailleurs vinrent se former en carré autour de lui. Alors, faisant face à la fois, à tous les dangers, se portant alternativement à droite et à gauche, selon

que les Acoquas faiblissaient ou reprenaient l'offensive, il fit dans les rangs ennemis des trouées épouvantables. Au bout d'une heure de combat, les Bonis avaient perdu la moitié de leurs. Alors, effrayés de ces ravages inexplicables, déconcertés par la tactique inconnue de ce bataillon qui vomissait la mort par ses quatre faces et que rien ne pouvait entamer, ils poussèrent des cris de terreur et s'enfuirent, poursuivis par leurs ennemis, qui firent d'eux une boucherie sans exemple.

Trois heures après, les Acoquas victorieux ramenaient triomphants leurs mustangs, leur bétail et plus de cent prisonniers. A peine cent nègres Bonis avaient-ils pu échapper au carnage.

Pâris devint dieu chez les Acoquas. Aussi, rusés et fourbes comme le sont tous les Indiens, ils ne cherchèrent plus qu'à le garder parmi eux. Le Grand-Chef avait été tué, et lui seul avait juré par Vacondah ! Les Indiens étaient dégagés de leur parole.

Ils proclamèrent Pâris grand chef et procédèrent à la cérémonie du tatouage. Pâris aurait bien voulu s'y soustraire, mais qu'aurait-il fait contre une horde de sauvages ivres de joie et aussi ivres de sang ?

Il accepta d'autant plus que cela cadrait avec ses projets.

En effet, s'il devenait le chef des Acoquas, il pouvait gagner plus tôt Demerara, s'il était tatoué, il devenait méconnaissable !

Ce fut ce qui arriva. Mais, hélas ! il fallut longtemps au pauvre Pâris pour atteindre ce résultat. Les Indiens semblaient deviner ses projets et, sous prétexte de déférence, le surveillaient avec une sollicitude jalouse.

Cinq années se passèrent pour Pâris dans cette nouvelle captivité ; il n'avait fait que changer de baigne, le malheureux !

Pourtant, à force de patience et de dévouement, il finit par endormir la méfiance des Acoquas. Le voyage à Demerara fut résolu.

Une fois dans cette ville, Pâris n'eut pas de peine à se soustraire aux excès d'honneur qui l'avaient accablé. Il gagna l'Amérique et n'eut rien de plus pressé que de se rendre à l'endroit que lui avait indiqué Gallois.

Le lendemain matin, avant l'aurore, muni d'une pelle et d'une pioche, il se rendit à l'endroit désigné.

Après avoir minutieusement compté en long et en large le nombre des pas qu'on lui avait indiqué, il aperçut un arbre, et, sur le tronc de cet arbre, la croix un peu effacée que Gallois y avait tracée.

Il fit quatre pas en avant dans l'intérieur du bois, et fouilla avidement la terre.

Aubout d'un quart d'heure, à trente centimètres environ au-dessous du sol, la pointe de sa pioche rancontra une résistance molle.

Il se jeta à genoux, gratta avec les mains, et mit à jour le fermoir mangé par la rouille d'un sac de nuit.

Une demi-heure après, la valise était en son pouvoir.

Dès qu'il fut dans sa chambre, il fit sauter sans peine la serrure du sac de nuit, mais en y plongeant la main il ne rencontra qu'un corps dur et glacé. C'était une cassette de fer, large et haute de trente centimètres environ, longue de cinquante au plus. Elle était fermée à clef.

Il essaya de l'ouvrir, de faire sauter la serrure, mais il y brisa vainement la lame de son couteau, et tous les menus objets qui lui tombèrent sous la main. La coffret résistait à tous ses efforts.

Ce ne fut qu'à coups de ciseau et de marteau, et après plus de deux heures de travail, qu'il réussit à briser le pêne, et à soulever le couvercle de la cassette.

Alors il aperçut, parfaitement intactes, et tellement serrées qu'elles ne semblaient faire qu'un corps, des liasses de bank-notes.

Dans un autre compartiment, il distingua des sacs, ou plutôt de petites bourses de peau grise. Il en ouvrit une au hasard, elle contenait des émeraudes ; une autre des diamants

énormes, une troisième des saphirs, puis des rubis, mais surtout des diamants de toutes les grosseurs.

"Paris fut ébloui. Assurément le chiffre de ces richesses était incalculable. Il compta seulement les bank-notes : il y en avait pour douze millions !

" Aussitôt il s'informa de sir James Roberts.

" Il apprit que ce gentleman était mort et que, un an après cet événement, sa veuve et son fils avaient vendu leur maison et quitté Dower. Personne ne put lui dire si Mme Roberts, qui était d'origine française, avait regagné les Indes ou s'était embarquée pour la France.

" Paris voulut visiter la maison qu'elle avait habitée.

" Le nouveau propriétaire le lui permit, mais ne put répondre catégoriquement aux questions que lui posa l'étranger.

" Il ignorait également ce que Mme Roberts était devenue.

" Paris résolut d'aller au plus près et de se rendre à Calcutta.

" Tout le monde le prenait pour un Indien riche et curieux d'étudier la civilisation. Il accepta ce rôle, qui lui convenait à merveille, et sous lequel il pouvait sans danger dissimuler sa personnalité.

" Mais à Calcutta il ne fut pas plus heureux qu'à Dower.

" On lui désigna bien la maison que quatorze ans plus tôt habitait sir James Roberts. Il la parcourut aussi dans ses moindres recoins ; mais on lui assura que, depuis leur départ, on n'avait jamais revu ni James Roberts, ni sa femme, ni leur fils.

" Paris pensa dès lors que les héritiers étaient retournés en France. C'était précisément là que l'appelaient ses intérêts. Il se mit en route.

" Mais pour bien remplir le personnage qu'il voulait jouer, il fallait qu'il connût l'Inde. Aussi, rompu à toutes les fatigues, insensible à la chaleur, habitué à toutes les privations, il entreprit de traverser l'Inde, l'Afghanistan, le Kaboul, la Perse et la Turquie d'Asie, avant de passer en Europe.

" Il allait partir, il errait sur les bords du Gange, lorsqu'il aperçut devant lui un homme qui marchait avec agitation, et qui, bientôt après, se précipita dans le fleuve.

" Paris s'y jeta à son tour et fut assez heureux pour ramener sur la rive le corps à moitié inanimé du malheureux.

" Il le fit revenir à lui et l'interrogea. C'était un Français, un pauvre diable mourant de faim, que le désir de faire fortune avait amené dans ces contrées éloignées, et qui y avait mangé en peu de temps ses modestes économies. Il se nommait Berger. Il avait servi comme domestique chez le gouverneur de Cayenne.

" Paris le connaissait et eu était connu. Ce fut sur lui qu'il tenta la première épreuve.

" Aujourd'hui qu'il avait adopté un autre costume, qu'il portait toute sa barbe, qu'il avait sur le visage les tatouages bleuâtres des Acoquas, reconnaîtrait-on en lui le transporté Paris ?

" L'épreuve fut décisive. Berger ne reconnut pas l'ancien ornat. Paris en ressentit une joie immense. Désormais il épouillait l'ancien garde-chasse pour revêtir le prince Adjir.

" Il éprouvait bien quelques scrupules de toucher à ces millions qui ne lui appartenaient pas, et pourtant, si c'était aussi l'unique façon de retrouver impunément la veuve et les fils de sir James Roberts. Il n'avait pas le choix, il se décida.

" Il quitta Calcutta, emmenant avec lui Berger, qu'il avait traîné à la mort, et commença son périlleux voyage, en compagnie de ce serviteur fidèle, dont la reconnaissance aveugle fut la plus douce et la plus précieuse des récompenses.

— Enfin nous arrivâmes à Paris !

" Ici se présentait pour moi la plus grande des difficultés.

" J'avais pu sans peine en imposer, jusqu'ici, à tous ceux qui m'avaient jamais vu, et passer pour ce que je n'étais pas ; mais pourrais-je en imposer à ceux qui m'avaient connu jusqu'ici ?

" Avant tout, il me fallait une réponse à cette question.

" Je résolus de prendre, comme on dit, le taureau par les cornes.

" J'avais rencontré à Alexandrie M. de Coissy, j'avais appris en causant avec lui qu'il connaissait Raymond d'Olligny.

" Ce fut sur lui le premier que je voulus essayer l'effet de ma transformation.

" M. de Coissy devina bien que j'avais un intérêt quelconque à me rencontrer avec le comte, mais il ignorait lequel ; il me le présenta.

" M. d'Olligny ne me reconnut pas, et vous pouvez en juger à l'expression de son visage, il doute encore que le prince Adjir et moi ne soient qu'un seul et même personnage.

" Fort de cette heureuse tentative, je continuai à jouer mon rôle de prince. Je ne commis peut-être qu'une faute, ce fut devant M. Adrien Roberts, le jour où il me présenta le fusil qui m'avait appartenu et m'apprit, du même coup, que ma femme mourait de misère et que ma fille avait été déshonorée par Raymond.

" Mais, je vous en fais juges, pouvais-je, sans pâlir, retrouver ceux que je cherchais en vain depuis mon arrivée à Paris ? Le rouge de la honte et de la colère ne devait-il pas m'aveugler, quand je découvris que cet infâme avait séduit la fille de l'homme qui s'était dévoué pour lui ?

" Pourtant, depuis six mois, j'exerçais autour du comte une surveillance invincible ! Je connaissais l'existence de Lucie Dorval, mais aurais-je jamais soupçonné que sous ce nom de Lucie se cachât ma propre fille ?

" En vain Berger avait-il fait à deux reprises le voyage de Lépeau pour apprendre ce qu'étaient devenues Jeanne et Juliette ; il n'en avait rien recueilli, que la certitude qu'elles vivaient à Paris.

" On avait battu sans succès tous les quartiers de la capitale, mais je les faisais rechercher sous leur nom véritable. Naïf que j'étais ! N'aurais-je pas dû comprendre tout d'abord qu'elles avaient répudié ce nom avili ?

" Ce fut M. Roberts qui fut ma providence en cette occasion, comme il fut celle de ces infortunées ; M. Roberts, dont j'ignorais alors le nom et la nationalité, que tout le monde autour de moi appelait M. Adrien, dont je n'ai connu l'origine et la parenté que le jour où il m'a fait l'honneur de m'écrire.

" Ses révélations m'avaient foudroyé. Je fus sur le point d'aller trouver le comte, chez lequel nous étions, d'exiger de lui la réparation que j'ai obtenue aujourd'hui ; mais je n'avais pas encore amassé contre lui assez de preuves. Je voulais en réunir tant, qu'il fût dans l'impossibilité de m'échapper.

" J'imposai donc silence à mes larmes, à ma colère. Je me composai même vis-à-vis de lui un visage souriant, J'affichai comme par le passé cet air indifférent et ennuyé sous lequel je déguisais mes angoisses, n'oubliant rien de ce que me conseillait la prudence ; laissant à Berger le soin de faire toutes les démarches compromettantes, d'écrire toutes les lettres qui auraient pu trahir mon incognito.

" Ce fut par lui que je fis remettre à Jeanne et à Juliette une somme de cinquante mille francs en échange de ce fusil, à la seule condition qu'elles ne quittassent pas, sans m'en prévenir, le logement qu'elles occupaient ; mais j'eus le courage de ne pas aller les voir, de demeurer pour elles un être fantastique, qui avait des accès de charité comme un autre à des accès de folie.

" Les bruits odieux qui avaient couru sur M. d'Olligny étaient venus jusqu'à moi et je recherchais activement André, son complice...

— Que dites-vous ? interrompit tout à coup Raymond. Oubliez-vous ce que vous m'avez promis ?

— Paris n'est pas tenu à remplir les promesses du prince Adjir, répondit le garde. Oui, reprit-il en saisissant son fusil, dussé-je me servir contre vous de cette arme que m'a donnée votre libéralité, vous ne sortirez pas d'ici sans m'avoir entendu jusqu'au bout.

" Soyez tranquille, ce ne sera pas long.

" Ah ! quand parut enfin ce misérable valet, quand, ici même, ce Judas s'accusa du parricide, que vous aviez commis ensemble, j'éprouvai une joie féroce, je ne vous le cache pas.

Car non-seulement vous aviez volé mon honneur, et celui de ma fille, mais encore vous vouliez voler celle qu'il aimait à M. Roberts, envers qui j'avais contracté des obligations infinies, par qui j'avais tant de fautes à me faire pardonner."

Ces paroles étranges produisirent sur les assistants un profond étonnement.

—Oui, monsieur, reprit Paris en s'adressant à Adrien devant vous et devant tous, je m'accuse d'avoir été un gardien infidèle.

"Ce trésor qui vous appartenait, que je vous rapportais, n'est plus intact, je le reconnais. Je vous rends bien les vingt millions que votre père vous signalait dans la lettre qui précéda son arrivée; mais j'en ai entièrement dénaturé les valeurs.

"Vous ne trouverez plus ni bank-notes, ni pierreries. J'ai tout changé, tout vendu, pour le convertir en titres utiles.

"Au lieu d'une cassette stérilement fermée, ne produisant aucun intérêt, je vous apporte un million de revenus, en valeurs tant cours sur tous les marchés de l'Europe.

"La vente des pierreries a produit un excédent de quatre millions sur la somme à laquelle les estimait votre père. C'est de ces quatre millions que j'ai osé prélever de quoi soutenir un rang et le titre dont je m'étais affublé. Cependant, je suis loin d'avoir tout gaspillé, croyez-le bien, puisque, grâce aux intérêts que j'ai perçus pour vous, j'ai pu, pendant un an, ne pas toucher le capital que je tenais en réserve. D'ailleurs, l'échéance de janvier est proche et doit fournir près de quatre cent mille francs. Ce n'est donc guère qu'un chiffre de douze cent quinze cent mille francs dont vous constaterez le déficit.

"Je pourrais vous dire que je les ai dépensés à votre recherche, que mes voyages en Amérique et dans l'Inde en ont coûté une grande partie; mais je ne sais pas mentir et je préfère vous avouer ma faute. C'est cependant grâce à ces deux voyages que j'ai pu me faire passer près de vous pour un ami de votre père, et vous fournir les détails qui ont un instant démenti vos soupçons.

"Me pardonnerez-vous, monsieur, cette longue série de mensonges et d'infidélités?"

A ces mots, il s'avança au-devant d'Adrien et voulut mettre son genou en terre; mais le jeune peintre eut le temps de prévenir ce mouvement. Il courut à lui, le releva, lui tendit la main, et l'embrassa.

—Vrai Dieu! s'écria-t-il, ne serait-ce pas à moi de tomber à vos genoux, quand vous me rendez une fortune perdue depuis longtemps que j'en avais à peine gardé le souvenir! Vous m'accusez d'avoir dépensé quelques écus et vous m'en restituez plus que je n'en possédais, que je n'en devais recevoir! N'avez pas de scrupules, de grâce! si vous ne voulez pas parler de confusion. J'espère vous témoigner bien autre-ment la reconnaissance et l'admiration qu'un tel désintéressement m'inspire. Quoi que je fasse, je ne saurai jamais vous remercier en générosité.

Adrien avait-il achevé ces paroles que Berger déposait devant lui sur la table quatre énormes portefeuilles, de beaucoup plus grands que ne le sont même ceux dont les banquiers font

usage. Adrien demeura ébahi en présence de ce fabuleux monceau de toutes provenances.

—Présent, dit-il, quo je suis en paix avec ma conscience j'ai réglé mes comptes avec M. Roberts, je n'ai plus qu'à aller auprès de Mme de Vorcelles d'avoir usurpé une amitié que je n'étais pas digne. Si je mérite à ses yeux quelque chose, c'est que, peut-être, j'aurai contribué à démasquer un scélérat qui l'avait fascinée, et à assurer l'avenir de sa

—Monsieur, répondit la baronne avec dignité, je ne regrette rien de ce que j'ai donné. Vous n'avez pas usurpé mon amitié, vous l'avez acquise, et je vous prie de la conserver. J'ai deviné quelques-uns de vos horribles mystères, que vous n'avez fait qu'effleurer: j'ai favorisé le succès du nom que porte aujourd'hui votre fille, j'espère ne pas me les rappeler, pour mieux me souvenir de mes devoirs et des nôtres maintenant.

—Je vous remercie pour elle et pour moi, madame, répondit Paris, comme je vous suis gré d'avoir bien voulu assister à la restitution que je viens de faire, et que je vous avais pour ainsi dire annoncée hier. Vous avez été bonne et indulgente, c'est plus que je ne devais espérer.

A ces mots, il embrassa la main que lui tendait la baronne.

—Est-ce tout ce que vous attendiez de notre présence? demanda-t-elle.

—Pour le moment, oui, madame.

Mme de Vorcelles se leva et sortit, accompagnée d'Hélène de Jeanne et de Juliette.

Adrien et de Coissy allaient également battre en retraite, quand Paris les arrêta d'un geste.

—Daignez m'accorder quelques instants, monsieur, dit-il d'une voix sonore. J'ai réglé mes comptes avec tout le monde, excepté avec M. Raymond d'Olligny.

Raymond le vit venir à lui et se leva, comme s'il redoutait quelque violence.

—Que me voulez-vous? demanda-t-il avec aigreur. Me garderez-vous ici éternellement prisonnier? N'ai-je pas rempli mes engagements? Qui de nous deux a manqué à sa parole? Est-ce moi ou est-ce vous? Qui que vous soyez, prince Admiral ou Paris, n'avez-vous pas promis le silence en échange de mon nom?

—Et vous avez espéré que cela se passerait ainsi? ricana Paris en se croisant les bras.

—Qu'exigez-vous donc encore de moi?

—Vous ne le devinez pas?

—Peut-être, mais je vous prévienne d'avance que je me refuse désormais à tout arrangement, répondit nettement le comte.

Quoi que vous fassiez, peu m'importe. Votre fille porte mon nom depuis aujourd'hui, et je vous crois trop d'esprit pour faire rejaillir sur elle le déshonneur dont vous me frapperiez.

—Ainsi, répliqua Paris, c'est donc bien vrai? vous avez pu vous faire à cette idée que je vous laisserais jouir en paix du fruit de vos crimes? Vous acceptez cyniquement l'existence avec le souvenir écrasant de vos forfaits!

—N'est-il pas convenu!

—Mais continua Paris, vous n'avez donc pas songé non plus à tout ce que j'ai souffert par vous! Vous avez donc oublié les cinq années de baigne que j'ai faites à votre place, les cinq autres années de souffrances et d'angoisses que j'ai perdues!

"S'il ne s'agissait que de cela encore... je ne vous en parlerais pas, puisque j'en avais accepté le sacrifice. Si seulement, en revenant en France, j'avais trouvé en vous un coupable repentant, si vous aviez continué à ma femme et à ma fille la protection que m'accordait autrefois votre père,—et franchement vous me deviez bien cela,—j'aurais courbé la tête devant une destinée que je m'étais volontairement créée, je vous aurais remercié même d'avoir reconnu ainsi le dévouement dont j'avais fait preuve.

"Mais loin d'avoir accompli ce qui n'eût été que strictement votre devoir, vous avez marché d'infamies en infamies. Au vol et à l'assassinat par lesquels vous avez débuté, vous avez ajouté le parricide. Et comme si ce n'était pas assez de ces abominables attentats, vous avez eu l'horrible courage de vous attaquer aux miens! Vous avez voulu déshonorer ma fille. Ah! je sais qu'elle a résisté longtemps, la pauvre enfant! mais elle avait compté sans la maladie et la misère. L'agonie de Jeanne, qui aurait dû être pour vous un remords, est devenue, au contraire, entre vos mains, un moyen de séduction. Vous avez contraint la fille à se rendre pour sauver la mère, vous l'avez abusée de promesses menteuses; puis, quand elle en a réclamé l'exécution, vous l'avez abandonnée, sans tenir compte de cette lâcheté que vous ajoutiez aux autres. Oui, vraiment, vous espériez qu'elle se perdrait dans le nombre.

"Enfin, quand le secret de ces relations a été découvert, vous avez tenté de faire disparaître vos victimes; vous avez appelé à votre aide cet André, dont l'infamie habileté vous en aurait débarrassé, si je n'avais pas eu le soin d'acheter son bras pour le retourner contre vous.

— Et maintenant que je vous ai contraint par la force à réparer une faible partie de tout le mal semé sur votre route, vous avez cru que tout était dit ! vous avez pensé que je livrerais ma fille à vos tyrannies, que je vous permettrais de continuer votre vie de scandales et d'ignominies, que je ne défendrais pas contre de nouvelles tentatives la mère et l'enfant auxquels je n'ai eu d'autre ressource que de donner votre nom flétri ? Et vous avez supposé que tout mon être ne se révolterait pas, que la soif de vengeance qui me dévorait se rassasierait d'une réparation dérisoire !

— Dieu est éternel, c'est vrai.

— Il a pour les scélérats de ces longanimités qu'on ne s'explique pas. Mais un jour sa patience se lasse, et le châtement arrive. Eh bien ! le châtement, c'est moi, comte d'Olligny. C'est moi qui vous tuerais, moi qui mettrais fin à cette carrière d'impunité où vous avez pectiné dans la débauche et dans le sang.

— Vous ! fit Raymond avec un sourire de mépris, vous mon ancien garde ! Une enfant ramasse au coin de je ne sais quel fumier.

— Oui, moi, dit Pâris en s'approchant de lui presque à le toucher ; moi qui veux savoir si c'est le sang d'un gentilhomme qui coule dans vos veines, moi qui vous suivrai partout où je vous rencontrerai, moi qui vous cracherai, s'il le faut, à la figure, ainsi que vous m'en menaciez le jour où nous avons eu devant ces deux messieurs une première explication.

— Vous ! s'écria Raymond que cette menace fit bondir.

Mais Pâris l'arrêta et lui posa sur les épaules ses deux mains puissantes.

Puis, le maintenant immobile, grâce à sa force herculéenne, et le regardant entre les deux yeux :

— Si vil et si méprisable que vous soyez, je consens pourtant à me battre loyalement avec vous. Le voulez-vous ? demanda-t-il avec un accent terrible.

— Non, répondit énergiquement Raymond.

— Vous refusez de me rendre raison, vous voulez que je mette à exécution, dès à présent, l'outrage dont je vous menaçais tout à l'heure !

En disant ces mots, son corps et sa voix tremblaient d'une colère longtemps contenue.

— Je refuse, dit le comte en pâlisant.

A peine avait-il prononcé ces paroles, que Pâris lui cracha au visage et le repoussa si violemment, que M. d'Olligny perdit l'équilibre et tomba sur le tapis.

— Misérable ! rugit-il en se relevant.

Et, pendant qu'il essayait avec son mouchoir les traces du plus humiliant de tous les affronts :

— Souvenez-vous, continua Pâris, que tous les jours, à toute heure, en tout lieu, la même insulte vous attend, jusqu'à ce que vous ayez accepté le combat que je vous propose.

Adrien et de Coissy se virent approchés afin d'empêcher Pâris de renouveler les violences auxquelles sa colère l'avait entraîné.

Cette fois, c'était Raymond qui ne se possédait pas. Pâris semblait avoir repris tout son sang-froid.

— Ah ! criait-il en brandissant son poing fermé, tu ne le renouvelles pas deux fois, l'outrage sanglant que tu viens de me faire ! Traître et menteur ! traître envers celui qui t'a nourri de son pain, et dont tu insultes le fils ; menteur envers tous, parjure à tes engagements ! Oui, tu l'as dit, il faut en finir avec les reptiles de ton espèce !

— Calmez-vous, de grâce ! intervint de Coissy ; nous ne pouvons pas être plus longtemps témoins impassibles de semblables égarements. Si vous consentez à vous battre, réglons à l'instant les conditions du combat.

— Oui, vous avez raison, fit le comte, dont les yeux étaient injectés de sang ; mais il me faut le temps de trouver des seconds, et si ce misérable m'échappait...

— Ne craignez rien, dit Pâris d'un ton d'orgueilleux défi. J'ai tout prévu d'avance. MM. Adrien et de Coissy vous serviront de témoins. Quant à moi, je prends Berger et le premier soldat que nous rencontrerons.

A ces mots, il sortit du salon et disparut.

Raymond était dans un état d'exaspération que rien ne saurait décrire.

Les deux jeunes gens parvinrent difficilement à lui rendre un peu de calme.

Il fut convenu alors que le duel aurait lieu à l'épée, tant que l'un des deux adversaires serait en état de tenir la sienne, et que l'on continuerait au pistolet jusqu'à ce que mort s'ensuivit.

Adrien fut chargé du soin de se procurer des armes.

Il était tellement troublé qu'il oubliait sur la table la fortune que venait de lui rendre Pâris. Ce fut de Coissy qui l'en fit souvenir.

— Va chercher tes épées de combat, lui dit-il, et en même temps emporte ce fardeau de richesses. Tu le mettras momentanément en sûreté. Ensuite tu demanderas à mon domestique la boîte de pistolets de tir qui se trouve dans le bas de ma bibliothèque. Hâte-toi, je t'attends ici.

Le jeune peintre obéit machinalement. Ces scènes de surprise et de violence ne lui laissaient pas pour l'instant l'usage complet de ses facultés. Il croyait rêver, alors même qu'il entassait péniblement sous son bras les valeurs amoncelées dans les portefeuilles.

Il s'éloigna pourtant, accompagné par Gustave, qui le poussait devant lui comme un enfant.

Il se précipita dans la première des deux voitures qui stationnaient en bas de l'escalier, et jeta son adresse au cocher d'une voix fiévreuse.

Le grand air, le mouvement de la rue, opérèrent en lui une diversion salutaire.

En arrivant chez lui, il avait repris possession de lui-même. Il ne voulut ni voir sa mère, ni la mettre au courant de ce qui venait de ce passer, afin d'éviter de trop longues explications ; il plaça dans son bahut son embarrassante fortune, décrocha ses épées et remonta en voiture avant même que Mme Roberts fût descendue. Puis il se rendit chez de Coissy.

Au bout d'une heure, il était de retour.

Raymond et Gustave étaient toujours seuls dans le salon et n'avaient pas échangé une parole.

Mais dès que parut Adrien, M. d'Olligny se leva comme mû par un ressort.

— Enfin ! s'écria-t-il avec un accent de haine.

Presque sur les pas de l'artiste rentra Pâris. Il avait revêtu de nouveau le costume oriental, auquel le condamnaient, pour ainsi dire, les tatouages indélébiles que, tout à l'heure, il avait momentanément dissimulés sous un onguent spécial.

— Je vous attends, monsieur le comte, dit-il d'un ton grave et exempt de toute forfanterie.

Alors, se tournant vers les deux jeunes gens :

— Où allons-nous, messieurs ? demanda-t-il froidement.

— A Conflans, répondit de Coissy. Je connais tout près de la station du chemin de fer un endroit admirablement propice à ces sortes de rencontres. Il est deux heures ; nous avons juste le temps de prendre le train de deux heures vingt-cinq minutes.

— Partons ! fit résolument Pâris.

VIII

LA MAIN DE DIEU

A force de patience et de dissimulation, opposant la ruse à la ruse, l'argent à l'argent, Pâris avait pu enfin atteindre le résultat auquel il aspirait depuis si longtemps.

Quand Adrien et Gustave restèrent seuls avec lui et le comte, sachant maintenant tout ce que Pâris avait souffert, ils pressentirent l'orage qui allait fondre sur Raymond.

S'ils s'interposèrent entre ces deux hommes, ce fut seulement dans la crainte que la colère de Pâris ne l'emportât encore au-delà de l'outrage mortel dont il avait souillé le visage de M. d'Olligny.

A dater de ce moment, il ne fut pas douteux pour eux qu'il dut mourir aussi, Pâris tuerait infailliblement le comte.

Quand un homme aussi énergique est animé d'une pareille résolution, il est rare que rien lui résiste.

Après avoir gagné silencieusement la gare de la rue d'Amsterdam dans les voitures qui attendaient sous le péristyle de l'hôtel, on monta en wagon pour ne s'arrêter qu'à Conllans.

Le temps était magnifique. A l'horizon, le soleil commençait à baisser et colorait de ses rayons rougeâtres les arbres dépouillés, dont le givre dentelait les branches. La terre, durcie par la gelée, résonnait fortement sous les talons des promeneurs. Devant eux s'enfuyaient les chevreuils étonnés et s'envolaient les faisans effarouchés.

Un silence imposant les entourait. Nul témoin gênant ne les croisait et ne les suivait de son œil défiant. A peine quelques bruits lointains venaient-ils expirer à leurs oreilles.

La majesté de la forêt imposait le recueillement.

Tous étaient graves et taciturnes, à l'exception du soldat que Berger avait amené, et qui observait d'un regard plus curieux qu'effrayé l'attitude pensive de ceux qu'il accompagnait.

Ils arrivèrent, sans avoir échangé une parole, jusqu'à un rond-point auquel venaient aboutir quatre chemins différents.

De Coissy, qui marchait en tête, s'arrêta.

— C'est ici, messieurs, dit-il, brièvement.

Adrien n'était plus un novice en matière de duel ; quelques jours avant, il s'était battu avec celui qu'il représentait aujourd'hui.

Le soldat et lui mesurèrent les épées, pendant que Gustave plaçait les deux adversaires, et que ceux-ci mettaient habit bas.

Le comte était très rouge. La honte et la colère lui étaient montées à la tête.

Pâris était calme et ne semblait aucunement impressionné par ces préliminaires dont il ignorait le premier mot. Il laissait faire.

De Coissy remit une épée à chacun des combattants, les croisa, fit trois pas en arrière et donna le signal traditionnel.

De part et d'autre une extrême prudence caractérisa les premières passes.

Raymond se tenait régulièrement sous les armes et s'effaçait de son mieux. Quant à Pâris, il présentait la poitrine ; mais il la couvrait avec sa main gauche et son avant-bras.

M. d'Olligny jouait serré. La seule chance qu'il eût dans ce combat mortel était de tuer ou de blesser grièvement à l'épée son adversaire, dont il connaissait par expérience la merveilleuse précision en matière d'armes à feu.

Si le duel au pistolet avait lieu, le comte était perdu, il le savait d'avance. Donc, il s'agissait pour lui de mettre Pâris hors d'état de se servir d'un pistolet.

De son côté, Pâris n'ignorait pas non plus qu'il soutenait en ce moment une lutte inégale à sa supériorité de Raymond, en fait d'escrime, était évidente pour lui. Il n'essayait pas de lutter avantageusement, il ne cherchait qu'à défendre sa vie.

Cependant le hasard le favorisa dès le début. Il toucha légèrement le comte à la main droite. Il est vrai que la blessure fit couler à peine deux ou trois gouttes de sang.

Le duel, un instant interrompu, recommença avec plus d'acharnement.

Enfin, au bout de dix minutes, Raymond trouva un jour et se fendit à fond sur une opposition trop forte qu'avait faite son adversaire.

Pâris fut atteint en pleine poitrine. Fort heureusement pour lui, ce fut sur la main gauche, avec laquelle il se couvrait, que la pointe de l'épée porta. Mais la violence du coup étoit telle, que la main fut traversée, la poitrine atteinte, et que l'épée du comte se brisa.

Bien certainement, si la main gauche de Pâris ne se fût trouvée là, il aurait été traversé de part en part et serait mort à l'instant.

Le combat fut interrompu de nouveau.

Adrien s'empressa auprès du blessé, dont il banda provisoirement la main avec son mouchoir, et de Coissy se mit en devoir de charger les pistolets.

Pâris jeta sur le comte un regard triomphant. Il avait miraculeusement échappé au danger. A présent, M. d'Olligny était à sa merci.

Raymond surprit ce regard et en fut effrayé. Il venait de lire son arrêt de mort.

En effet, Pâris restait debout devant lui, plus menaçant et plus terrible dans son calme que s'il avait obéi aux élans désordonnés de sa colère. Il avait le bras droit intact, pouvait facilement manier son pistolet, tuer son ennemi avec cette sûreté de coup d'œil dont il avait donné tant de preuves.

Au contraire, le comte avait été touché à la main droite. Si insignifiante que fût sa blessure, il commençait à s'en ressentir. Le rude assaut qu'il venait de subir l'avait fatigué et avait amené un peu d'inflammation et de roideur dans les articulations. Ni le poignet, ni les doigts n'avaient plus leur souplesse habituelle.

Il se vit perdu !

Pris d'un vertige soudain, il sentit que le sang lui montait à la tête et faillit perdre connaissance. Il lui sembla voir se braquer sur son cœur le canon du pistolet de Pâris ; il eut peur !...

Déjà, il avait repris ses vêtements et les avait boutonnés pour essuyer le feu de son adversaire ; mais la faiblesse par laquelle il se sentait envahi, paralysait tout son courage ; il ne distingua bientôt plus en face de lui qu'un groupe confus d'assassins qui allaient lui ôter la vie.

Le sang bourdonnait à ses oreilles un glas de mort. La terreur, le froid provoquèrent une congestion cérébrale. Sa tête éclatait, ses membres lui refusaient leur service.

Incapable de surmonter le sentiment auquel il obéissait, pendant que les seconds de Pâris lui prodiguaient leurs soins, et que les siens chargeaient les pistolets, il s'enfuit comme un homme ivre à travers la forêt, se heurtant aux arbres, dont les branches lui fouettaient le visage.

Derrière lui, il croyait entendre les cris de menace et les pas précipités de ceux qui le poursuivaient. Il fuyait, fuyait toujours, poussé par une frayeur insurmontable, sentant ses jambes se dérober sous lui, près de tomber à chaque obstacle qu'il rencontrait. C'était une course insensée, sans direction, sans but.

Les arbres se le renvoyaient l'un à l'autre ; il trébuchait contre les racines, et cependant il courait encore, toujours, à l'aventure, les mains en avant, comme s'il avait tenté d'écarter une vision surnaturelle. Des bouillonnements étranges affluaient à son cerveau, obscurcissaient sa vue ; il chancelait, titubait, haletait, fuyant le danger auquel il voulait se soustraire.

Il arriva ainsi devant la voie du chemin de fer, et songea à mettre cet obstacle entre lui et ses ennemis, il franchit la barrière dont il brisa tout un panneau, et essaya de s'élançer plus loin encore. Ce fut son effort suprême !

Il tomba comme une masse en travers de la voie ferrée.

Il n'était pas évanoui, pourtant ! Pourquoi ses jambes lui refusaient-elles leur service ? Il comprit ce qui lui arrivait ! C'était une attaque de paralysie, semblable à celle dont son père avait été la victime, à cette différence près que, chez lui, les membres seuls étaient morts, tandis que l'intelligence leur survivait.

Il se rendait parfaitement compte de l'endroit où il se trouvait.

La voie sur laquelle il était tombé était celle que suivaient les trains montants, c'est-à-dire allant de Paris au Havre.

Il voulait se remuer, se jeter à droite ou à gauche dans un des fossés qui bordent la voie. Ses bras et ses jambes étaient dans l'impossibilité absolue de faire un mouvement.

Il restait là, gisant sur le sol, incapable de bouger, avec la conscience de l'horrible péril au-devant duquel il s'était jeté.

D'après son calcul, il devait être près de quatre heures et

Jeanie. Or, il savait qu'un train se dirigeant sur Rouen partait à quatre heures précises de la gare de l'Onest.

Et il était là, immobile, la face étendue contre terre, l'oreille posée sur le rail !

Tout à coup, il entendit au loin un roulement semblable à celui du tonnerre. Plus de doute ! le train partait de Maison-Lafite et se dirigeait sur Conflans ! Personne mieux que lui ne connaissait l'heure exacte et l'itinéraire de ce train : c'était celui qu'il prenait toujours quand il allait dîner dans sa propriété de Triel. C'en était fait ! Dans deux minutes, il allait être broyé !

Il tenta de se relever. Ce fut en vain. La paralysie était complète. Il voulut crier, appeler au secours... Horreur ! Aucun son ne sortit de sa bouche ! Il avait perdu même l'usage de la parole !

Ce qu'il dépensa d'efforts en ce moment, ce qu'il prononça mentalement d'appels désespérés est incalculable. Il était rivé au sol par une puissance plus forte que tous les liens du monde, par l'inertie !

De rage et d'impuissance, il dévorait le sable sur lequel se crispait sa lèvre brûlante.

Et le roulement s'approchait toujours, grossissait à chaque seconde, effrayant, grondant sourdement sur les rails que le poids de la lourde machine ébranlait déjà. C'était la mort qui s'avancait, mort horrible, inévitable !

Il se souvint alors de ces paroles de Paris :

« Dieu a parfois pour les scélérats de ces longanimités qu'on ne s'explique pas.

« Mais un jour sa patience se lasse et le châtement arrive... »

Oui, c'était le châtement qui arrivait, le plus imprévu, le plus monstrueux, le plus implacable ! Ce n'était plus un bruit lointain, un grondement sourd, c'était comme le fracas d'un tonnerre incessant.

Bientôt il distingua la machine. Elle s'avancait irrésistible, avec sa lanterne éclairée, semblable à l'œil immense d'un cyclope ; elle glissait rapide, fatale, comme un diabolique engin poussé par une force invisible.

Oh ! l'impuissance ! Oh ! l'inertie ! Si du moins il avait pu perdre connaissance ! Mais non, il la voyait venir, ralentissant sa marche avant d'atteindre la station, comme pour prolonger son supplice.

Tout à coup, un coup de sifflet retentissant et prolongé ébranla les airs. O bonheur ! Le mécanicien l'avait aperçu, il allait renverser la vapeur, s'arrêter à temps, il était sauvé !

Mais le sifflet se rapprochait de plus en plus. Il poussait des notes aiguës, saoulées, pareilles à des cris d'angoisse, et la machine brutale, emportée par son élan, semblait voler quand on émet sur les rails qu'elle broyait sous sa masse formidable.

Enfin, il l'aperçut à dix pas de lui...

Il tenta un dernier effort, voulut pousser un cri d'agonie ; mais la main vengeresse de Dieu s'était appesantie sur lui.

Pas un muscle de son corps ne s'anima sous sa volonté, pas un souffle ne s'échappa de ses lèvres.

Alors, écrasé par le sentiment de son néant, il ferma les yeux.....

ÉPILOGUE

Le lendemain, tous les journaux du soir servaient à leurs lecteurs le fait divers suivant :

« Hier, vers quatre heures et demie du soir, au moment où le train 39, parti de Paris, à quatre heures, arrivait à la station de Conflans et venait de franchir le pont de pierre qui relie l'un à l'autre les deux côtés de la forêt, le mécanicien qui le conduisait aperçut un homme couché en travers des rails.

« Déjà il avait ralenti sa marche. Il fit jouer à plusieurs reprises le sifflet de la locomotive, afin d'avertir le malheu-

reux de sa présence ; mais celui-ci, malgré ses avertissements, et bien qu'il eût les yeux fixés sur la machine, ne tint aucun compte de ces coups de sifflet réitérés.

« Un moment, le mécanicien espéra arrêter à temps, mais la lancée du train était telle qu'il parcourut encore plus de trente mètres en passant sur le corps de cet infortuné.

« Quand on le releva, ce n'était plus qu'un amas informe de débris encore palpitants.

« On porta le cadavre à la porte de Conflans, mais toute espèce de secours était inutile.

« Cet individu était habillé avec recherche. Il portait un pantalon gris perle, un gilet blanc et un habit bleu à bouton d'or.

« En procédant aux constatations, on trouva dans la poche de l'habit un portefeuille de cuir rouge, contenant des lettres et des cartes de visite au nom du comte d'O...y, et une photographie de ce gentilhomme.

« Des informations qu'on a recueillies, il résulte que le comte d'O...y était parti de chez lui le matin à dix heures. Tous ses domestiques l'avaient vu sortir dans la tenue que nous avons décrite.

« Le comte avait contracté, en effet, le jour même, à onze heures, un mariage d'inclination. Il avait épousé une jeune femme sans fortune, avec laquelle il avait eu des relations pendant longtemps et qui lui avait donné un enfant mâle.

« C'est cet enfant qui hérite, par conséquent des immenses richesses de son père. On nous assure que le comte d'O...y ne possédait pas moins de deux cent cinquante mille livres de rente.

« Son fils est âgé de dix mois à peine.

« On se perd en conjectures sur les causes de ce suicide épouvantable, qui plonge dans la consternation une jeune veuve intéressante à tous égards.

« Par les soins de la comtesse d'O...y, le cadavre de son mari a été ramené de matin à l'hôtel qu'il habitait.

La réduction de ce fait divers explique ce qui s'était passé.

Au moment où, la tête perdue, Raymond avait pris la fuite, personne ne s'était aperçu de sa disparition.

On se souvient que Paris avait été blessé, qu'Adrien et Berger lui prodiguaient leurs soins, tandis que Gustave et le soldat chargeaient les pistolets.

Ce ne fut qu'après avoir terminé ces deux opérations indispensables qu'on remarqua que le comte n'était plus là.

Paris poussa un cri de fureur et se précipita au hasard à travers la forêt.

Raymond n'avait pu fuir que du côté opposé à celui où ils se trouvaient. Donc, il rencontrerait en face de lui le chemin de fer et serait obligé de revenir sur ses pas ou de le longer. Tout le monde se mit à sa recherche.

En arrivant près de la voie, ils virent le train arrêté à quelques mètres de la station et trois ou quatre hommes soutenant un objet informe qu'ils ne reconnurent pas tout d'abord.

Ces hommes se dirigeaient vers la gare.

Quelques voyageurs étaient descendus du wagon et les suivaient en criant :

— On vient d'écraser un homme !

Agité d'un sinistre pressentiment, de Coissy se rendit à la station et y arriva à l'instant où l'on déposait le cadavre dans la salle d'attente.

Du premier coup d'œil, il reconnut Raymond, aux habits dont il était revêtu.

Aussitôt, il sortit, rallia ses amis d'un geste :

— Silence ! leur commanda-t-il. Le corps que l'on vient de relever est celui du comte. Sans doute, il s'est fait écraser en voulant traverser la voie... Venez, et écoutons les commentaires de la foule avant de nous avancer.

Chacun approuva la sagesse de ce conseil. En moins d'une minute, la salle avait été envahie par les voyageurs qu'y attirait la curiosité. Un médecin qui se trouvait dans le train constatait la mort, le mécanicien s'excusait auprès du chef de gare, et prenait son aide à témoin qu'il avait distingué le corps

étendu en travers la voie, qu'ils avaient sifflé à outrance, fait tous leurs efforts pour arrêter la locomotive, mais que l'homme n'en avait tenu aucun compte, et qu'il avait certainement l'intention de se suicider.

De Coissy échangea avec ses amis un regard d'intelligence. La version du mécanicien l'étonnait beaucoup, mais elle conciliait si bien toutes les difficultés qu'il y prêta l'oreille.

Le chef de gare avait entendu, en effet, les coups de sifflet ; il était sorti en toute hâte et avait vaguement entrevu une masse noire couchée en travers de la voie, mais trop tard pour empêcher l'affreux malheur qui en était résulté.

Il devint évident pour tout le monde que cet inconnu s'étaitirement jeté sur les rails pour y trouver la mort.

de quelques minutes, le train repartit pour Poissy ; on avait fait prévenir accoururent en toute

On donna à une enquête immédiate. Au bon l'on trouva sur le cadavre révéla immédiatement le personnage ; le suicide fut bien régulière, et l'on procé-

Le portefeuille qu'on trouva dans la poche du défunt, révélait l'identité du personnage ; le suicide fut bien régulièrement constaté.

Paris, Adrien et de Coissy, furent aussitôt avisés de ce qui s'était passé. Ils venaient d'être délivrés de Maisons-Laffitte et

ils se dirigèrent à pied vers la station. On eût couru de

revinrent à Paris. Il était impossible

Aucun d'eux ne pouvait croire que Raymond, le comte avait lui-même au-devant de la mort. Cependant, il était évident, puis-

d'admettre l'hypothèse émise par Gustave, que le comte, puis-

péri victime d'un accident en voulant traverser la voie. On ne peut donc que le mécanicien et son aide affirmaient l'avoir aperçu de

sur les rails. Y était-il tombé par hasard et avait-il été étourdi par la chute ? ou y était-il réellement jeté de son plein gré ? Nul ne soupçonna jamais qu'elle horrible agonie avait précédé la mort de ce malheureux...

Le surlendemain, le convoi funèbre, escorté d'un foule immense, était accompagné à sa dernière demeure, et le corps de Raymond était déposé dans le caveau de la famille d'Olligny.

Huit jours après, ce sinistre événement était oublié.

Obéissant aux prudents conseils d'Adrien et de Gustave, Paris continua à porter le nom et le titre de prince Adjir, sous lesquels se cachait si bien sa dangereuse personnalité.

Quelques assauts qu'il eût à subir, il ne voulut jamais, dans l'intérêt de sa fille et de Gaston, qui portait le nom du coupable, faire réhabiliter sa mémoire.

—Non, répondait-il invariablement, vous êtes heureux, mais votre tâche est remplie ; je n'ai plus besoin de revendiquer mon nom.

Ne suis-je pas mort pour tout le monde.

Bien plus, sous le prétexte que le climat de la France ne valait rien pour lui depuis qu'il avait habité les pays chauds, il ne voulut pas rester à Paris, et annonça son intention formelle de partir pour l'Amérique.

On essaya de l'en dissuader ; on fit, pour le retenir, toutes les tentatives imaginables ; rien ne put ébranler sa résolution.

Adrien voulut exiger de lui qu'ils partageassent l'immense fortune dont le hasard l'avait rendu maître ; mais, en dépit de ses instances répétées, Paris ne voulut accepter qu'une somme de deux cent mille francs, afin, disait-il, "de faire un peu de commerce et de ne pas trop s'ennuyer."

Il ne consentit à rester à Paris que le délai nécessaire pour assister au mariage d'Adrien et d'Hélène, qui eut lieu trois semaines plus tard.

Le lendemain, le prince Adjir, dont le départ était annoncé depuis si longtemps, se mettait en route pour Marseille et retournait officiellement dans son pays, en compagnie de son fidèle Berger.

Il avait laissé à la veuve de comte d'Olligny son splendide appartement de la place Vendôme.

L'hôtel du comte, ses propriétés dans la Nièvre et dans Seine-et-Oise furent vendus trois mois après, quand mourut le petit Gaston d'Olligny.

Le baron de Jouve, qui habitait la Touraine, fut très étonné un jour de voir entrer chez lui un jeune homme qu'il ne connaissait pas.

—Est-ce au baron de Jouve lui-même que j'ai l'honneur de parler ? demanda-t-il.

—Oui, monsieur.

—Le même qui possédait jadis aux environs de Lépau une assez belle propriété ?

—Le même, fit le baron surpris.

—Et qui fut victime à cette époque d'un vol important ?

—C'est bien moi, oui, monsieur.

—Alors, reprit l'inconnu, permettez-moi, monsieur, de vous remettre cette boîte, dont j'ignore le contenu, mais dont on m'a expressément recommandé de ne me dessaisir qu'entre vos mains.

Le baron stupéfait, prit la boîte, et l'inconnu s'éloigna.

A peine avait-il franchi la porte extérieure de la maison, que M. de Jouve, excessivement intrigué, voulut s'assurer de ce que contenait cette boîte ; mais, par une incroyable omission, le jeune visiteur avait négligé de lui en donner la clef.

Le baron envoya chercher un serrurier qui eut promptement raison de ce faible obstacle.

La boîte contenait des papiers au-dessus desquels était placée, bien en évidence, une lettre adressée au baron de Jouve, avec ces quelques lignes :

" Monsieur,

" Aujourd'hui que la vérité m'est connue, je m'empresse de vous restituer la somme de douze cent mille francs qui vous a été dérobée il y a onze ans,"

Le nom n'était pas signé.

Le baron ne pouvait en croire ses yeux. Il plongea dans la caisse de sa main avide, et en retira l'une après l'autre douze liasses de cent mille francs en billets de banque.

C'était Gustave de Coissy qui s'était chargé de faire, pour la veuve du comte d'Olligny, cette restitution tardive.

Depuis le départ de Paris, Gustave était devenu le comte et l'aîné de Jeanne et de sa fille.

Dix mois après, il était le parrain du fils d'Hélène et d'Adrien, dont Juliette était la marraine.

Quand expira le deuil de la veuve du comte d'Olligny, c'est-à-dire un an après les événements que nous avons racontés, Gustave de Coissy épousa Juliette.

La veille de ce mariage, les futurs époux se trouvaient à dîner chez M. et Mme Roberts, et leur montraient confidentiellement une lettre datée de Valparaiso, conçue en ces termes :

" Mon cher monsieur de Coissy,

" Vous le voyez, j'ai bien fait de m'en aller. Vous êtes un brave cœur. Merci !"

C'était Paris, qui, de loin, avait voulu bénir ses enfants.

En effet, le bonheur et l'avenir de Juliette étaient désormais assurés. Aussi, dès qu'arriva la belle saison, Jeanne, sous prétexte qu'elle voulait acquérir de ses propres yeux la certitude que rien ne manquait à son mari, alla rejoindre au Chili le cher exilé.

Depuis cette époque, ni l'un ni l'autre ne sont revenus en France ; mais chaque année, sous forme de cadeaux, ils envoient à Mme de Coissy et à Mme Roberts le plus clair de leurs bénéfices.

Plus que jamais, Gustave et Adrien sont les deux inséparables que l'on a connus.

FIN

Pour paraître dans le prochain numéro :

VINGT ANS A LA BASTILLE

LA
BIBLIOTHEQUE A 5 CENTS

est publiée aux prix suivants

UN AN, \$2.50—SIX MOIS, \$1.25

Strictement payable d'avance

LE NUMERO - - 5 CENTS

POIRIER, BESSETTE & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

Hôtel B. P. 135 ——— MONTREAL

NUMEROS PARUS

VOLUME I

- 1 La Gôlette Mystérieuse
- 2 Un Revenant
- 3 La Jeune Sibérienne
- 4 La Femme au doigt coupé
- 5 Les Trois Chercheurs de pistes
- 6 La Perle Noire
- 7 Tolla
- 8 L'Abîme
- 9 Le Banquier des Pirates
- 10 L'Archipel en feu
- 11 Tancredi de Rohan
- 12 Nora
- 13 Le Petit Vieux des Batignoies
- 14 Une Passion Indienne
- 15 L'Épave du Cynthia
- 16 Le Secret de Patrick O'Donoghue
- 17 L'Héroïne du Désert
- 18 La Rose Blanche
- 19 Le Dernier des Enfants d'Édouard
- 20 L'Incendiaire
- 21 Un Duel au Désert
- 22 Le Pêcheur de Perles
- 23 Les Frères de la Côte
- 24 Les Voleurs de Chevaux
- 25 La Chasse aux Brigands
- 26 Le Peau Rouge

VOLUME II

- 1 Dragonne et Mignonne
- 2 Le Chevalier de Laney
- 3 Le Crime de Pierrelitte
- 4 La Révélation
- 5 Colomba
- 6 La Vengeance Corse
- 7 Le Fou Yegof
- 8 L'Invasion
- 9 Le combat de Falkenstein
- 10 Un Enlèvement sous la Régence
- 11 Les Chevaliers de l'As de Pique
- 12 La Fille de Marat
- 13 L'Héritage Fatal
- 14 Le Jettatore
- 15 Le Diamant Caché
- 16 Camille
- 17 Le Testament du Commandeur
- 18 Une Famille Corse
- 19 La mort de Pierre Duvrigny
- 20 La Folle
- 21 Le Sacrifice de Germaine
- 22 La Vengeance
- 23 La Justice de Dieu
- 24 L'Honnête Criminel
- 25 Le Bureau de Poste de St-Martin-les-Monts
- 26 Bon sang ne peut mentir
- 27 Valérie

VOLUME III

- 1 Une Évasion à la Guyane
- 2 Les Millions du Nabal
- 3 L'Arme Révélatrice
- 4 Le Comte d'Olligny

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

Bijoux et d'Objets de Fantaisie

SEULS EN CHEZ

FOUCHER, FORTIER & CIE

No 865, RUE STE-CATHERINE

Les dames et messieurs trouveront toujours dans cette florissante maison le choix le plus varié de bijoux en or et en argent, payable à la semaine, aussi bon marché que pour du comptant. On sollicite une visite.

AU BON MARCHÉ

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

1869—RUE NOTRE-DAME—1871

Grande ouverture du printemps — Hautes Nouveautés en Garnitures de Maison

TAPIS

Tapis Velours à \$1.25

Tapis Brussels à \$1.00

Tapis Balmoral à 75c

Tapis Tapestry à 30c

Tapis Corde à 30c

LA MAISON OU L'ON PEUT ACHETER A BON MARCHÉ

PRELARTS

Meilleurs Prélarts Anglais

Meilleurs Prélarts Américains

Meilleurs Prélarts Canadiens

Prélarts de 20c au verge carré

RIDEAUX

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE RIDEAUX ENCORE VU EN CETTE VILLE

Rideaux en Soie

Rideaux en Dentelles

Rideaux en Nette

Rideaux en Guipure

TOUT AU PLUS BAS PRIX

Une visite paiera amplement ceux qui désirent acheter.

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

PRÈS DE LA RUE MCGILL.

CASTOR-FLUID

On devrait se servir pour les CHEVEUX de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille. — HENRY B. GRAY, Chimiste-Pharmacien, 44 rue St-Laurent, Montréal.

LES MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES

Nous nous faisons un plaisir de signaler à nos nombreuses lectrices une publication qui est appelée à leur rendre les plus grands services : nous voulons parler des MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES publiées par M. J. LESSARD & CIE, 49 rue St-André, à Montréal. Ce Journal, qui paraît tous les samedis, s'occupe de tout ce qui est du domaine de la mode : toilettes et confections pour jeunes filles, costume d'enfants, layettes, ouvrages de fantaisie, travaux à l'aiguille, crochet, broderie, etc. Un département spécial est consacré à la lingerie nouvelle. Des chroniques de mode, des correspondances parisiennes, des causeries sur l'étiquette, des recettes de cuisine et des renseignements de toute nature, complètent heureusement cette publication absolument indispensable dans toutes les familles. Elle est à la portée de toutes les bourses, et abonnez-vous maintenant à l'écart que de \$3.00 par an. Un numéro séparé se vend 10 cts aux bureaux du journal, 49 rue St-André, près de la rue Ste-Catherine. Les personnes qui désirent avoir la collection complète feront bien de se presser, il ne reste plus que très peu de copies des deux premiers Nos. parus.

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

TIRAGE DU 15 JUIN

2,689 LOTS VALANT \$50,000

COUT DU BILLET

PREMIERE SERIE, \$1.00

— DEUXIEME SERIE, 25 Cts

DEMANDEZ LE CATALOGUE DES PRIX

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE, 19, RUE ST-JACQUES, Montréal